

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3224 du Mardi 11 Septembre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Brasco (Brasseries du Congo)

Denis Martin a remplacé Christian Droneau comme directeur d'usine



Christian Droneau, Christian Villa et Denis Martin (P.3)

Après le drame de Mpila (Brazzaville)



Gilbert Ondongo et Jean-Jacques Bouya sont remontés au créneau, pour rassurer les sinistrés (P.3)

13^{ème} session ordinaire du conseil municipal de Brazzaville

Fulbert Youlou bientôt élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville

(P.7)



Semaine de l'alphabétisation au Congo

L'alphabétisation est un droit fondamental de la personne humaine

(P.7)

ELEVES SANS BAC DECROCHEZ EN 2 ANS, 2 DIPLOMES

UN DIPLOME LOCAL "BTTS" + UN DIPLOME INTERNATIONAL "ASSOCIATE" De Euro Américain International University



Autres avantages rentrée 2012

- Inscription gratuite jusqu'au 06/10/2012
- Réduction frais d'études inscrits jusqu'au 06/10/2012
- Cours du jour ou du soir
- Cours gratuits d'auto-école dès l'inscription
- Partenariat écoles étrangères et entreprises
- Cours gratuits d'informatique dès l'inscription
- Agrée par l'Etat



AGRÉÉ PAR L'ETAT
Brazzaville: 201, rue Moukoulou, derrière le marché Plateau des 15 ans
Tél.: 06 657 64 34 / 05 512 38 28 (Renseignements)
Pointe-Noire: Avenue de la Révolution, face Impôt Tié-Tié vers Foyer Tél.: 04 415 55 98 / 04 446 20 17

Ministère des affaires foncières et du domaine public

Un immeuble à étage interdit de construction, à côté de l'ambassade américaine



(P.5)

Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

Le président Alphonse Nzoungou est décédé à Paris



(P.3)



MTN CONGO S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, lance un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire spécialisé dans la fourniture de bureau et de consommables informatiques. Un contrat cadre d'approvisionnement sera signé avec le soumissionnaire qui proposera les meilleurs prix et qui offrira les meilleures garanties quant à l'exécution du contrat.

Les termes de référence de l'appel d'offres peuvent être retirés au siège social de MTN Congo, 36, Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo & à Pointe-Noire, à l'Agence Régionale, sis en face de la Gare.

Les prestataires intéressés sont priés de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo, à Brazzaville, ou à l'Agence Régionale de Pointe-Noire, au plus tard, le lundi **24 Septembre 2012, à 17H 00**, sis à la réception.

Ces offres doivent, obligatoirement, porter la mention suivante:

«RFP N° CB/O/RFP679/12 Fourniture de bureau et consommables informatiques»

MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture, sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 07 Septembre 2012

Pour MTN Congo,

LE DEPARTEMENT PROCUREMENT & FACILITIES

Après le drame de Mpila (Brazzaville)

Gilbert Ondongo et Jean-Jacques Bouya sont remontés au créneau, pour rassurer les sinistrés

Faire le point du paiement de l'allocation d'urgence accordée par le gouvernement aux familles sinistrées et de la reconstruction des quartiers détruits, voilà les deux points que Gilbert Ondongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, et Jean-Jacques Bouya, délégué général aux grands travaux, ont abordé, dans une conférence de presse conjointe, donnée le vendredi 7 septembre, dans la salle de conférences du Ministère des finances, en présence de Bienvenu Okiemy, ministre de la communication, et Claudia Lemboumba Sassou Nguesso, conseiller à la communication du chef de l'Etat. Le but était de rassurer les Congolais, en général, et les sinistrés du 4 mars, en particulier, sur les efforts qu'entreprend le gouvernement, dans le paiement de l'allocation d'urgence et la reconstruction des quartiers détruits.

D'entrée de jeu, Gilbert Ondongo, qui tenait, là, son deuxième rendez-vous avec la presse, au sujet du drame du 4 mars, a rappelé que «le gouvernement a pris à bras le corps, la situation», évoquant le déplacement du chef de l'Etat, dans les hôpitaux qui avaient reçu les blessés, et, plus tard, sur les lieux du sinistre. Concernant l'allocation d'urgence de trois millions de Francs Cfa payée par le gouvernement à chaque chef de famille sinistrée, il a, d'abord, apprécié ce geste fait par l'Etat. «Il est bon et honnête de souligner qu'en la matière, le gouvernement de notre pays a été très sensible, sensible au point où il y a peu d'exemples, pour ne pas dire quasiment pas d'exemple semblable à travers le monde. Dieu sait si notre monde a connu des catastrophes! Même les grands pays, les pays dits les plus développés, nous n'avons pas connaissance de ce qu'un pays, fut-il développé, en urgence, a apporté l'équivalent de trois millions de Francs Cfa à chaque famille; nous n'avons pas d'exemple. Donc, le gouvernement congolais s'est montré d'une sensibilité extrême. Pour en être convaincu, suivez, simplement, l'actualité, toutes les organisations internationales, sans exception, ont salué cet effort extraordinaire du gouvernement. Tous les pays amis ont témoigné leur admiration au Congo, pour cet effort exceptionnel. Il n'y a que nous-mêmes, sans doute, pour ne pas mesurer la portée de cette action... Trois millions de Francs Cfa, c'est 4.500 Euros. Vous vous imaginez que les gens, parfois, se battent, pour obtenir une faveur de cent-cinquante euros, pour la rentrée des enfants. Dans notre cas, pour une catastrophe, nous avons été en mesure d'attribuer, à

chaque famille se trouvant dans la détresse, l'équivalent de 4.500 Euros», a-t-il déclaré.

20.333 chefs de famille ont déjà touché l'allocation

Gilbert Ondongo a expliqué qu'au départ, selon les premières estimations, un peu plus de 27 mille familles avaient été recensées. Le Ministère des finances avait estimé que ce chiffre était au-delà de la réalité et avait tablé sur 20 mille familles. Si, par famille, c'est une moyenne de 6 personnes, cela donne 120 mille personnes sinistrées, le chiffre donné par le département des affaires sociales et humanitaires. C'est sur la base de cette estimation que l'allocation a commencé à être payée.

A la mi-mai, lorsque le Ministère des finances a fait le point, il y avait, déjà, un peu plus de 18 mille familles payées. Mais, les revendications n'arrêtaient pas. Il y a eu des réclamations qui ont fait exploser le chiffre à 36 mille familles sinistrées. Au fait, il y a eu des «magouilles». Le ministre Ondongo a dénoncé «l'incivisme de nos compatriotes qui voulaient toucher l'allocation d'urgence», alors qu'ils n'en ont pas droit. En effet, on a déniché 200 chefs de famille ayant touché l'allocation plus d'une fois. «Il en est même qui sont passés quatre fois, pour toucher les trois millions», a précisé Gilbert Ondongo qui a aussi dénoncé le comportement indélicat de certains fonctionnaires de son Ministère. «Il s'est passé, aussi, et je le dis de façon sincère, qu'à notre niveau, il y a eu des dysfonctionnements, des faiblesses. Il s'est trouvé des agents de notre Ministère, qui se sont comportés de façon légère, pour ne pas dire indélicat; qui ont créé des réseaux pour payer des personnes qui n'avaient jamais été re-



Gilbert Ondongo et Jean-Jacques Bouya, pendant la conférence de presse.

cenés... Tout comme il a été établi qu'au niveau de l'administration des finances qui préparaient les listes, certains ont ajouté des noms sur la liste, sans que ces noms soient dans la base de données», a-t-il dit. Une commission d'enquête a été mise en place. Les fonctionnaires indélicats seront traduits devant le conseil de discipline de leur Ministère et aussi devant la justice, a fait savoir le ministre des finances. Il a promis la prison à toute personne ayant touché l'allocation, de manière frauduleuse.

Après la reprise du paiement de l'allocation, deux mille chefs de famille ont été payés. Ce qui fait, au total, 20.333 chefs de famille ayant déjà touché l'allocation. L'opération continue avec l'identification des vrais sinistrés et leur paiement, a-t-il rassuré.

Reconstruction des quartiers sinistrés

Jean-Jacques Bouya a, pour sa part, abordé le volet de la reconstruction. Actuellement, on est dans la phase de l'évaluation. L'opération d'évaluation des dégâts a donné une estimation de 5.743 parcelles totalement et partiellement détruites. Il reste encore quelques zones à évaluer et cela va se terminer à la fin de ce mois de septembre. Le sinistre est évalué à 94 milliards 435 millions de Francs Cfa. Tenant compte de la valeur avant le sinistre, le bâti est évalué à près de 122 milliards 246 millions de Francs Cfa. Si la reconstruction doit se faire à l'identique, la valeur de la reconstruction est alors de 297 milliards 284 millions de Francs Cfa. Mais, le gouvernement ne choisira pas de reconstruire à l'identique. Les quartiers reconstruits seront modernisés et là, le budget va dépasser les 300 milliards de Francs Cfa.

Mais, avant d'en arriver à la reconstruction, il y a la phase transitoire où les sinistrés sont placés dans des sites ou dans des familles d'accueil. A ce jour, il y a 686 familles hébergées dans les sites de Kintélé, de la Cité des 17, du Stade Marchand et du Stade Eboué. 5 mille familles sont reçues dans des familles d'accueil.

5 mille logements sont en construction, à Kintélé. A ce jour, il y a, déjà, cent maisons disponibles. Avec ce nombre, l'opération de logement des différentes familles va, bientôt, commencer. Il est possible d'atteindre, d'ici la fin de cette année, deux cents logements supplémentaires, pour continuer l'opération de logement des personnes sinistrées.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de réhabiliter les maisons qui peuvent l'être, dans la zone périphérique de Ouenzé et aussi à Yoro, ayant été déjà dépolluée. Les entreprises ont été choisies et le budget s'élève à 23 milliards de Francs Cfa. D'autres zones, suivant l'opération de dépollution, seront, progressivement, prises en compte, pour la reconstruction. «Le travail se fait de manière séquentielle», a précisé Jean-Jacques Bouya. Le terrain où était le camp militaire connaît un développement immobilier. Mais, la décision sera prise avec la participation des habitants de ces quartiers.

Enfin, les deux orateurs ont tenu à clarifier le financement chinois. «Il n'a pas été question d'une convention de prêt de 520 milliards de Francs Cfa... Nous avons signé, avec la Chine, un protocole d'accord, conformément à l'appel à l'aide internationale que nous avons lancé. Le gouvernement de Chine est disposé à mettre, au profit du Congo, une enveloppe d'un milliard de dollars... C'est une facilité de financement en faveur du Congo, pour une somme totale d'un milliard de dollars. Il nous reste de continuer les discussions avec la partie chinoise, pour aller à la signature d'une convention de prêt. Ça se fera sans tarder. Nous sommes en train de travailler au niveau interne pour sérier nos besoins, savoir le niveau exact de notre besoin de financement, et dire à la Chine: nous sommes preneurs pour l'ensemble du milliard de dollars, suivant les conditions ci-après... La Chine marquera son accord ou aura, sans doute, à discuter avec nous, pour que nous arrivions à un consensus», a déclaré Gilbert Ondongo.

Philippe BANZ & Joachim MBANZA.

Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

Le président Alphonse Nzungou est décédé à Paris

Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, depuis 2007, année où cette institution était mise en place, Alphonse Nzungou est décédé à Paris (France), dans la matinée du vendredi 7 septembre dernier. Un communiqué nécrologique, signé le même jour, par Laurent Tengu, secrétaire permanent de la commission anti-corruption, annonce le décès de son président.



Alphonse Nzungou (au milieu) et quelques uns de ses collaborateurs à la Commission anti-corruption.

La Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude est en deuil. Et pour cause, elle vient de perdre son président, en la personne de M. Alphonse Nzungou, qui avait été nommé par décret présidentiel, en 2007, à la tête de cette institution.

Alphonse Nzungou n'aura pas travaillé longtemps à la tête de la Commission anti-corruption, à Brazzaville. La maladie l'avait, en effet, contraint à un long séjour en Europe, notamment en France. Natif de Boko, dans le département du Pool, Alphonse Nzungou fut ministre de la justice, garde des sceaux, chargé des réformes administratives, de 1989 à 1991, dans le gouvernement dont Alphonse Souchlaty-Poaty était premier ministre. Pendant la transition démocratique (1991-1992), il intégra le gouvernement de transition, le 21 mai 1992, comme ministre de l'intérieur, chargé des relations avec le C.n.t (Conseil national de transition), le parlement de transition dirigé par Mgr Ernest Kombo. Il occupa ce poste, en raison, surtout, de sa réputation de neutralité dans les tiraillements qui agitaient alors le microcosme politique national, pendant cette période de transition.

Ministre de l'intérieur du gouvernement de transition piloté par André Milongo, il proclama les résultats de l'élection présidentielle d'août 1992 remportée au deuxième tour par Pascal Lissouba contre Bernard Kolélas.

Le 6 septembre 1992, le président Pascal Lissouba le reconduisit au gouvernement, comme ministre du travail et de l'emploi, chargé de la gestion des ressources humaines. Mais, trois mois après, le gouvernement que conduisit le premier ministre Bongho-Nouarra et dont il fait partie, est renversé par une motion de censure de l'assemblée nationale. Après une éclipse, Alphonse Nzungou sera nommé, en 1997, secrétaire général du gouvernement, avec rang de ministre. Mais encore, il ne mettra pas du temps à son poste, puisque la guerre qui éclate, le 5 juin 1997, se termine par le renversement du régime de Pascal Lissouba, le 15 octobre 1997. Après son exil, il regagne le pays, en 2004, et sera nommé, en 2007, comme président de la commission anti-corruption. Mais, la maladie ne lui permettra pas d'exercer longtemps ses fonctions à Brazzaville. De source proche de la Commission anti-corruption, sa dépouille est attendue à Brazzaville, le mercredi 19 septembre, en fin d'après-midi.

Joël NSONI

Réponse au sinistre de la catastrophe du 4 mars 2012

Apporter un appui psychosocial aux élèves affectés par le drame du 4 mars 2012

Un atelier de formation de formateurs sur la prise en charge psychosociale en milieu scolaire se tient, du 10 au 14 septembre 2012, à l'I.n.r.a.p (Brazzaville), dans le cadre de la réponse au sinistre de la catastrophe du 4 mars 2012. Organisé par l'Unesco, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, ce projet vise la formation d'une masse critique de 510 enseignants et autres personnels éducatifs sur: la prise en charge des élèves et enseignants affectés par le stress et traumatisme liés au sinistre du 4 mars dernier; l'éducation en situation d'urgence; l'éducation à la culture de la paix, la citoyenneté et vivre ensemble dans la diversité culturelle. La formation réunie un pool de 50 formateurs et sera animée par trois membres de l'équipe nationale Trauma. Au terme de la formation, le pool des formateurs mettra au point des supports et plans de formation en faveur de 505 personnes. En outre, l'équipe des formateurs contribuera à l'élaboration d'un support pédagogique de l'enseignant récapitulant les orientations principales sur la prise en charge psychosociale en milieu scolaire.

Alain Patrick MASSAMBA

Brasco (Brasseries du Congo)

Denis Martin a remplacé Christian Droneau comme directeur d'usine

Directeur général de Brasco (Brasseries du Congo), Christian Villa avait convié les cadres de son entreprise et des amis, à un cocktail, au Jardin des saveurs, jeudi 6 septembre dernier, à l'occasion du départ de Christian Droneau, directeur d'usine sortant, et de l'arrivée de son successeur, Denis Martin, et

également du nouveau directeur marketing et commercial, Laurent Théodore. «Fort de son expérience africaine, Christian Droneau a su s'intégrer dans la société brazzavilloise et il a contribué, par son action, au développement remarquable de notre site de Brazzaville», a déclaré Christian Villa. Son

successeur, Denis Martin, vient du Ghana où il était en poste, depuis 2009, comme directeur général. Après le départ de la directrice marketing et commerciale, pour d'autres fonctions au sein du groupe Heineken, Brasco a reçu, enfin son remplaçant, Laurent Théodore, qui vient des Etats-Unis d'Amérique.

**SOCIETE PETROLIERE INTERNATIONALE
POINTE-NOIRE RECRUTE**

1 Responsable division comptable

Diplôme: Bac + 4/ 5 (diplôme supérieur de comptabilité et finance),

Poste: Cadre en CDI après période essai

Expérience: 5 ans minimum d'expérience dans des fonctions similaires,

Fonction: anime et contrôle l'activité de son équipe, contrôle et participe activement au traitement comptable des opérations, veille à l'application et au respect des délais, contribue à l'amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la sécurisation des processus de gestion, établit les reportings.

Description détaillée des tâches:

- Réalisation des clôtures mensuelles en lien avec les collaborateurs interne;
- Justification des comptes bilan et compte rendu hiérarchie;
- Etablissement des comptes statutaires et justification auprès des auditeurs externes;
- Préparation et /ou contrôle des déclarations fiscales et sociales, établissement de la liasse fiscale;
- Etablissement des comptes consolidés groupe;
- Application des procédures de contrôle interne.

Savoirs:

Excellence dans le domaine des techniques comptables et financières (tests à passer)

Bonne connaissance de la législation congolaise

Maîtrise de l'outil informatique (tests à passer)

Connaissance logiciel SAP serait un plus

Anglais bon niveau souhaité

Savoir-faire:

Aptitude à l'animation d'une équipe, management participatif

Assurer la gestion, le suivi des diverses opérations comptable et le respect des plannings,

Contrôler les activités et force de proposition si nécessaire par des mesures correctrices

Savoir-être:

Gestion des priorités et résistance au stress et pressions,

Autonome, sens de l'initiative

Sens de l'organisation, rigueur

Probité, discrétion et disponibilité (tests à passer)

Transversalité, vision d'ensemble

Adhérer au projet et aux valeurs de l'entreprise

Déposer les dossiers (CV, lettres de motivation) dans la boîte aux lettres du **cabinet de recrutement ZEN** marché plateau, centre ville, immeuble Congo télécom, Pointe Noire ou par mail: recrutementzen.cv@gmail.com

Date limite des dépôts 25/09/12

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION
OSSEBI SERVICES CONGO**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2.000.000 de Francs CFA
Siège social: 170, rue Gamboma, Ouénzé
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG/BZV/12 B 3698

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société à Responsabilité limitée unipersonnelle, suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du vingt-deux août deux mil douze, enregistré le 24 août 2012, sous folio 149/10 et numéro 2084, à la recette d'impôts de Poto-Poto (République du Congo), présentant les caractéristiques suivantes:

• **DENOMINATION:** OSSEBI SERVICES CONGO;

• **FORME JURIDIQUE:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

• **OBJET:**

- Le commerce du matériel informatique, des fournitures et du mobilier de bureau;
- Le commerce de détail de carburants;
- Le commerce des pièces et accessoires de véhicules;
- Le commerce de détail de produits alimentaires;
- Le commerce de gros de boissons;
- La vente des appareils électroménagers;
- La vente des matériaux de construction;
- La construction de bâtiments, le génie civil;
- La maintenance des installations électriques;
- L'électromécanique;

- L'import-export;

• **DUREE DE LA SOCIETE:** 99 ANS;

• **SIEGE SOCIAL:** 170, rue Gamboma, Ouénzé, Brazzaville (République du Congo);

• **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire, le vingt-deux août deux mil douze et enregistrée à la même recette d'Impôts le 24 août 2012, sous folio 149/8, n°2082, atteste que le souscripteur a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme de deux millions (2.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;

• **DEPOT AU GREFFE:** le 03 septembre 2012, sous le numéro 12 DA 958, à la suite duquel la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 03 septembre 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3698.

• **GERANCE:** Monsieur AMBOULOU IBARRA Gaël est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Pour Insertion Légale
Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

Le Centre culturel russe de Brazzaville et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à

**ETUDIER EN
RUSSIE**



LA DERNIERE SESSION D'INSCRIPTION
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2012
pour ceux qui veulent saisir leur chance!

plus de 15 des meilleures universités d'Etat

Frais d'études et d'hébergement:
de 2150 à 4000 dollars américains par an

8 grandes villes de la partie européenne de Russie

plus de 300 filières à choisir

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.



Espace au Congo Brazzaville

Adresse : Centre culturel russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (à côté de Casino, ex-Score) Centre-ville, Brazzaville, B.P. 2021
Tél : 22.281.19.22, port. : 06.664.62.95
E-mail : racuscongo@yahoo.fr

WWW.EDURUSSIA.RU

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242)06.668.58.14/04.418.20.81, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

**ANNONCE LEGALE
«SOCIETE LOUSS»
S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 2, rue Kimpandzou, Kingouari, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/12 B 3693/REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 17 août 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 20 août 2012, sous Folio 150/3, numéro 2224, il a été procédé à la constitution d'une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE LOUSS»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur LOUSSAKOUEMO-MINZERE Simon;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 2, rue Kimpandzou, Kingouari, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo:

- * La vente de ciment et de matériaux de construction;
- * L'alimentation;
- * La vente de boisson;
- * La vente des pièces détachées;
- * La parfumerie.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur LOUSSAKOUEMO-MINZERE Simon;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 31 août 2012, sous le numéro 12 DA 951;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 31 août 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3693.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

District d'Ewo (département de la Cuvette-Ouest)

Les députés élus ont remercié leurs compatriotes à Brazzaville

Les deux députés d'Ewo, Serge Michel Odzoki et Ange Aimé Wilfrid Bininga, étaient, dimanche 2 septembre 2012, au restaurant bar «La Congolaise», à Mpila, face aux ressortissants de leur district, résidant à Brazzaville. C'était, pour les députés, l'occasion de les remercier pour leur contribution directe ou indirecte qui leur a permis de remporter l'élection et d'être réélus dans les deux circonscriptions d'Ewo. «*Nous voulons vous remercier pour tout ce que vous avez fait avant, pendant et maintenant, afin que l'élection dans notre localité se déroule dans la paix*», ont-ils fait savoir.



Serge Michel Odzoki et Ange Aimé Wilfrid Bininga.



L'assistance.

Pour Serge Michel Odzoki, membre du secrétariat permanent du P.c.t, chargé de la communication, il n'y a rien de plus important que la paix et la quiétude pendant les élections. «*Nous savons que vous êtes à Brazzaville et que physiquement, certains d'entre vous n'étaient pas à Ewo, pendant les élections. Mais, à ceux-là, nous voulons vous dire merci, pour vos contributions multiformes. C'est grâce à ces contributions que nous avons pu obtenir les suffrages de nos parents. Je voulais, du fond de nos cœurs, vous remercier pour vos participations directes et indirectes à notre élection. C'est une res-*

ponsabilité de représenter notre localité d'Ewo à l'hémicycle», a-t-il dit. Conscient de cette responsabilité, le député de la deuxième circonscription d'Ewo a réitéré l'engagement à faire en sorte que leur mandat soit, pour ce district, un succès. «*Nous agissons dans l'intérêt des populations. C'est un engagement que nous prenons et nous allons nous y tenir*», a-t-il poursuivi. Ange Aimé Wilfrid Bininga a, quant à lui, fait savoir que les multiples contributions des

ressortissants d'Ewo résidants à Brazzaville, étaient un élément dans leur détermination à remporter les deux circonscriptions d'Ewo. «*Nous prenons un engagement, celui de mettre nos deux personnalités à la disposition d'Ewo, pour que le jeu démocratique n'arrive jamais à séparer notre district*», a précisé le député de la première circonscription. Toutefois, il a fait savoir que les élections ont permis, simplement, de choisir deux personnes qui doivent être, pour ce district, ses représentants à l'assemblée nationale. «*Nous avons, en face, tout un district à sauvegarder. Il n'y a plus de vainqueurs ni de vaincus. Il y a, seulement, des filles et fils d'Ewo qui doivent se mettre ensemble dans l'intérêt du district*», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des affaires foncières et du domaine public

Un immeuble à étage interdit de construction, à côté de l'ambassade américaine

Les emprises de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville sont occupées anarchiquement. Le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia, était, vendredi 7 septembre 2012, sur les lieux, pour restaurer l'autorité de l'Etat, en intimant l'ordre d'arrêter les travaux de construction d'un immeuble à deux niveaux érigé derrière l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, à Brazzaville, par un homme d'affaires de nationalité étrangère.



L'immeuble interdit de construction, derrière l'ambassade américaine.



Pour le ministre Mabilia, l'immeuble interdit devient propriété de l'Etat. Comme pour montrer que sa

décision est irréversible, le ministre Mabilia a, lui-même, écrit sur le mur de clôture de cet immeuble: «*Arrêt des travaux, ordre du Ministère des affaires foncières et du domaine public*». Le ministre Mabilia a exclu toute négociation à ce propos. Il avait, déjà, reçu, à son cabinet, le propriétaire de cet immeuble à qui il avait signifié qu'il n'a pas le droit de construire sur l'emprise de la clôture de l'ambassade américaine. «*La loi dit que si vous construisez sur un terrain d'autrui, cet autrui est propriétaire du bâti*», a-t-il rappelé. Ce qui laisse clairement savoir que l'immeuble tombe dans la propriété de l'Etat.

Pascal-Azad DOKO

Accompagner d'une brigade cadastrale et domaniale, ainsi que de quelques éléments de la police, le ministre Pierre Mabilia est descendu sur les lieux avec la ferme détermination de mettre hors d'état de nuire, les occupants anarchiques qui croient ainsi se mettre au-dessus des lois du pays. En effet, l'immeuble indexé est en construction sur le terrain de l'ex-O.n.p.t, zone strictement interdite d'occupation, et qui avait été mis en défens, pour utilité publique. Par ailleurs, élevé à deux niveaux, l'immeuble indexé surplombe l'ambassade des Etats-Unis, ce qui suscite des problèmes de sécurité,

Reconstruction des quartiers détruits par les explosions du 4 mars

La Bad a octroyé un don d'un million de dollars au Congo

Répondant à l'appel international lancé par le gouvernement congolais, pour la reconstruction des quartiers détruits par les explosions du 4 mars 2012, à Brazzaville, la B.a.d (Banque africaine de développement) a octroyé au Congo, à titre de don, une somme d'un million de dollars américains. L'accord de don au titre de l'aide d'urgence des populations sinistrées des explosions du 4 mars 2012 a été signé, mardi 4 septembre 2012, dans la salle des conférences du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public.



Valentin Zongo (à g.) et Gilbert Ondongo.

Après les explosions du 4 mars 2012 ayant provoqué la destruction de nombreuses habitations et d'infrastructures publiques, le gouvernement congolais a lancé un appel international de don, en vue du réaménagement des quartiers touchés et de la reconstruction des maisons, dans l'optique de reloger plus de cent mille personnes sinistrées. Sensible à cela, la B.a.d a répondu à cet appel. C'est ainsi que son représentant à Kinshasa s'est associé au ministre des finances, pour la signature de l'accord de don dont le montant s'élève à un million de dollars

américains. A cette cérémonie, une seule allocution a été prononcée par Valentin Zongo. Celui-ci a, tout d'abord, au nom de son institution, exprimé sa gratitude au P.n.u.d et renouvelé sa sympathie au peuple congolais qui a été profondément touché par la tragédie du 4 mars dernier. Ensuite, il a rappelé l'importance du don consenti par la B.a.d. «*L'ampleur de la catastrophe appelait une réponse internationale. La B.a.d se devait, donc, de participer aux efforts de la communauté internationale visant à apporter une réponse humanitaire adéquate. C'est ainsi que le conseil d'administration a approuvé, le 31 mai 2012, l'octroi d'une aide d'urgence sous la forme d'un don d'un montant d'un million de dollars américains pour lequel nous procédons, aujourd'hui, à la signature*», a-t-il indiqué.

Le représentant de la B.a.d a, par ailleurs, rappelé que, de façon spécifique, cette aide contribuera, premièrement, à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées, en

leur permettant de faire face aux besoins les plus essentiels et à faciliter la poursuite de la scolarisation des élèves des écoles publiques touchées par les explosions. En effet, les ressources du don permettront, en particulier, de fournir une assistance humanitaire à plus de 200 personnes, la fourniture de 1500 kits scolaires et la mise à disposition de 2100 tables-bancs aux établissements d'accueil où les effectifs d'élèves ont été transférés. «*En accord avec les directives de la B.a.d en matière d'aide d'urgence, la mise en œuvre des activités financées avec les ressources du don sera assurée par le Programme des Nations unies pour le développement, en coordination, bien sûr, avec les départements ministériels compétents*», a-t-il déclaré. Enfin, le représentant de la B.a.d a indiqué qu'il encourage le gouvernement et le P.n.u.d à prendre toutes les dispositions nécessaires, pour le décaissement rapide du don.

Pascal-Azad DOKO

Coopération militaire Congo/Etat-Unis d'Amérique

Des marins congolais formés à Pointe-Noire, par l'équipage du bateau H.s.v.2

Dans le cadre de la coopération entre le Congo et les Etats-Unis d'Amérique, un bateau privé H.s.v.2 Swift, de construction australienne, long de 98 mètres, d'exploitation privée et qui a été militarisé pour la marine américaine, en provenance du Cameroun, a accosté au Port autonome de Pointe-Noire, dimanche 3 septembre 2012. L'équipage de ce bateau, conduit par l'officier supérieur Brad Fillius, est composé de personnel civil qui travaille pour une société privée et un détachement de marins américains, qui assure la communication et le soutien logistique. C'est le capitaine de vaisseau, commandant du 31^{ème} groupement naval, Charles Oyoko, qui a reçu le bateau, au cours d'une cérémonie organisée pour la circonstance.



Le bateau privé H.s.v.2 Swift.

l'officier supérieur Brad Fillius, est composé de personnel civil qui travaille pour une société privée et un détachement de marins américains, qui assure la communication et le soutien logistique. C'est le capitaine de vaisseau, commandant du 31^{ème} groupement naval, Charles Oyoko, qui a reçu le bateau, au cours d'une cérémonie organisée pour la circonstance.

procéder à des échanges d'informations, la formation conjointe et des missions humanitaires avec des pays partenaires. Il peut être utilisé aussi pour relier en mer des bases d'opérations militaires, avec des forces opérant sur terre. Après le Congo, le bateau H.s.v.2 Swift a mis le cap sur le Bénin, avant de passer par le Togo.

Equateur Denis NGUIMBI

Pendant leur séjour qui a duré huit jours, plusieurs activités liées à la formation des marins congo-

Rattrapé par la police, un des présumés assassins d'un quinquagénaire à Ngabé

Dans la nuit du mardi 5 septembre dernier, un homme d'une cinquantaine d'années, répondant au nom d'Alouana, avait été enlevé chez lui, à Ngabé. Assassiné, le corps avait été abandonné à son domicile. Ce crime avait créé un grand émoi à Ngabé où la victime était un ancien chef de quartier. Eh bien, il aura fallu seulement deux jours à la police, pour mettre la main sur l'une des deux personnes soupçonnées d'avoir participé à cet assassinat. L'enquête de la police a permis de dresser le portrait-robot du présumé assassin. C'est un sous-officier du Comus, qui s'était réfugié dans un nouveau quartier situé sur les montagnes surplombant Talangaï, croyant ainsi être à l'abri de toute interpellation. Mais, déterminée, la police est allée le débusquer dans sa «tanière» et l'a arrêté. L'enquête se poursuit, pour rattraper le deuxième suspect.

Un motocycliste dans le coma après un accident de la circulation à Talangaï

Samedi 8 septembre 2012, vers 21h, un accident de la circulation a eu lieu sur un tronçon de la deuxième sortie Nord de Brazzaville, impliquant une moto Djakarta, conduite par un jeune, et un taxi. C'est la moto qui est allée percuter le taxi, causant des dégâts importants sur celui-ci. Le conducteur, qui a lourdement chuté au sol, a été projeté à environ cinquante mètres du lieu de l'accident et souffrirait d'un important traumatisme crânien. Il serait dans le coma, au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville). L'excès de vitesse du motocycliste et l'inattention du chauffeur de taxi seraient à l'origine de l'accident.

Evacué sur Brazzaville, un conducteur de moto meurt en cours de chemin

Un conducteur de moto-taxi, répondant au nom d'Ahmed, âgé de 32 ans, s'est tué dans un accident de circulation qui s'est produit, la semaine dernière, à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest. Il était pris en chasse par la police routière d'Ewo, qui venait de lui faire constater une infraction. Mais, le motocycliste avait pris le parti de fuir. Filant à vive allure, avec un client à l'arrière, il a perdu le guidon de sa moto Djakarta et s'est retrouvé dans un caniveau. Grièvement blessé, l'infortuné a été évacué sur Brazzaville, mais il est mort, malheureusement, en cours de chemin. Informés de son décès, ses camarades ont pris d'assaut la mairie d'Ewo où ils ont commis des actes de vandalisme. En les dispersant, la police a appréhendé certains d'entre eux. Le client de la victime a eu la vie sauve, car il s'en est sorti avec quelques égratignures.

Décidément, les conducteurs de moto Djakarta n'en font qu'à leur tête

Ils feignent d'ignorer les dangers de la route et le code de la circulation routière. Les conducteurs de moto Djakarta sont à l'origine de nombreux accidents. Ainsi, vendredi 31 août, les passants étaient curieux d'assister au spectacle de vitesse d'un conducteur de Djakarta se trouvant dans un cortège funèbre, sur la route nationale n°2, à Brazzaville. Il a fini par provoquer un accident, en heurtant un minibus de transport public. Ce dernier, à son tour, a provoqué un carambolage. Curieusement, le conducteur a voulu molester le chauffeur de taxi qui l'a heurté, par sa propre faute.

Toilette autour du «Monument de l'intolérance», au Plateau des 15 ans

Hier dégoûtant, l'espace public où est implanté le Monument de l'intolérance, situé devant l'immeuble de la préfecture, au Plateau des 15 ans, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, a commencé à faire sa toilette. Des ouvriers sont en train de l'entourer d'un grillage d'enceinte peint en vert, comme au jardin situé devant l'hôpital Blanche Gomez et à la mairie centrale. Que cet élan embrasse, également, d'autres jardins publics, notamment le square De Gaulle, à Bacongo, le deuxième arrondissement de la ville-capitale. Cela contribue à l'embellissement de la ville.

Une histoire à dormir debout: mort pour avoir répondu à un appel par téléphone

Une histoire à dormir debout court les rues de Brazzaville et Pointe-Noire, ces derniers temps. Des gens affirment, de toute leur foi, qu'un jeune homme, après avoir répondu à un appel par téléphone portable, aurait trouvé la mort, quelque temps après. Ils donnent, en outre, le numéro de téléphone de la personne à qui il avait répondu. Ce serait un numéro suspect. Depuis, les gens hésitent à décrocher, lorsque s'affiche à l'écran ce numéro suspecté. Rumeur, quand tu nous tiens!

Enseignants en rade à Brazzaville, faute de prise en charge

Nouvellement affectés à l'Ecole normale de Dolisie, dans la troisième ville du pays, des enseignants relevant du Ministère de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante se plaignent d'être bloqués à Brazzaville. Ils se trouvent dans l'impossibilité, selon eux, de rejoindre leur poste de travail, faute d'argent. Ils s'étaient rendus, une première fois, à Dolisie, pour prendre leur attestation de prise de service. On leur aurait fait croire qu'on leur rembourserait leur argent, au retour. Malheureusement, à Brazzaville, on leur laisse entendre que leur Ministère de tutelle ne fait plus bénéficier à son personnel nouvellement affecté, les frais de mise en route, alors qu'une ligne de crédit, régulièrement budgétisée, existe, estiment-ils. Comment débloquer la situation? Les enseignants attendent toujours.

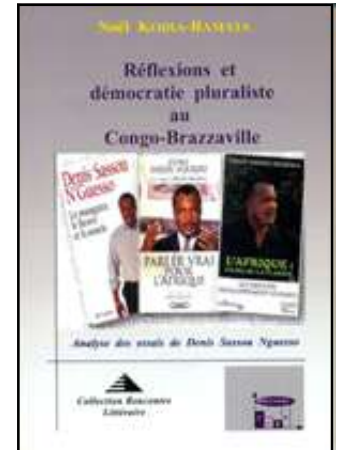
Livre

Noël Kodia-Ramata analyse les trois essais de Denis Sassou Nguesso

Romancier, poète, essayiste et critique littéraire congolais, Noël Kodia-Ramata vient de publier un livre de 116 pages intitulé: «*Réflexions et démocratie pluraliste au Congo-Brazzaville, analyse des essais de Denis Sassou Nguesso*», aux Editions Ices (Paris), dans la collection rencontre littéraire. L'auteur a présenté et dédié son livre, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dimanche 12 août 2012, dans la salle des conférences du conseil départemental du Pool, à Kinkala, sous le patronage du ministre d'Etat Isidore Mvouba. C'était en marge de la célébration, le 15 août, du 52^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. L'assistance était ainsi composée de personnalités comme les membres du gouvernement et du cabinet du chef de l'Etat. Il y avait, aussi, le préfet, le président conseil départemental du Pool et de l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala.



Noël Kodia-Ramata.



La couverture du livre.

Dans son livre, Noël Kodia-Ramata analyse les trois livres dont Denis Sassou Nguesso est l'auteur: «Le manguier, le fleuve et la souris», «Parler vrai pour l'Afrique» et «L'Afrique, enjeu de la planète». Il le termine par une conclusion générale. Extrait: «Le développement actuel du Congo est beaucoup plus marqué par la personnalité de Denis Sassou Nguesso qui a passé plus de temps au pouvoir que ses prédécesseurs». Il y a, ensuite, quatre annexes dont le premier retrace le parcours biographique de Denis Sassou Nguesso. L'auteur a répondu aux préoccupations de l'assistance sur la publication de son livre et a fait savoir qu'il ne s'arrête pas seulement au président de la République, mais qu'il va aussi écrire sur d'autres personnalités politiques. «Depuis une vingtaine d'années, la littérature congolaise s'est développée sur un champ qui n'était jamais aussi visité, aussi connu au cours des premières décennies de son histoire, j'ai cité l'essai et, particulièrement, l'essai politique. Dans cette foulée, beaucoup d'essais, donc beaucoup d'ouvrages, ont été consacrés au président Denis Sassou Nguesso. Fort heureusement, lui-même aussi en a écrit plusieurs. Mais, c'est pour la première fois que quelqu'un écrit un essai sur les essais de Denis Sassou Nguesso», a indi-

qué, d'entrée de jeu, le maître de cérémonie, Bienvenu Boudimbu. Dans son témoignage, le ministre d'Etat Isidore Mvouba a rappelé les contextes dans lesquels Denis Sassou Nguesso a écrit ses essais. «Je tenais, en effet, à apporter un témoignage, parce que, dans deux ou trois livres, je peux dire que j'ai assisté à la maturation de ces ouvrages, particulièrement du «Manguier, le fleuve et la souris», en ma qualité de directeur de cabinet du chef de l'Etat, au sortir de la guerre. Dans un autre produit, en ma qualité de coordonnateur de l'action gouvernementale et ainsi en ma qualité de premier ministre. En effet, j'ai, plus d'une fois, surpris le président de la République en méditation sous le manguier, face à l'Alima. C'est comme ça que, peu à peu, l'idée d'écrire un livre programmatique lui est venue à l'esprit, lorsqu'il s'est retrouvé à Paris, en plein hiver», a-t-il dit. Et de poursuivre: «Le fleuve le manguier et la souris», c'est la solitude du leader trahi par les siens, comme qui dirait Ô Dieu tout puissant, protégez-moi de mes amis, et mes ennemis, je m'en charge, il a eu à le constater». Isidore Mvouba a, en outre, relevé que «Le manguier le fleuve la souris», c'est le constat de l'époque, un Etat qu'il avait laissé dans une prospérité relative, qui s'était mué, en quel-



Pendant la présentation du livre à Kinkala.

que temps, à la grande pauvreté. L'intimidation qui est érigée en système de gouvernement. Jean-Claude Gakosso, quant à lui, a loué l'œuvre de Noël Kodia-Ramata «qui assume, sans complexe, ses opinions vis-à-vis non seulement du vaste public des lecteurs, mais aussi de l'homme politique». Il a, par ailleurs, relevé que, quand le président de la République avait déclaré qu'il remettait notre pays entre les mains de l'Eternel, cela l'avait profondément marqué. «Le président Sassou est né sur une terre d'évangélisation, la terre de Tsambitso, qu'on appelle Sainte-Radegonde. Vous savez que

le président Sassou a, longtemps, été communiste et ça, il ne s'en est jamais caché. Il y avait, donc, un pas à franchir: remettre le Congo entre les mains de Dieu... C'est ce côté énigmatique qui m'a toujours fasciné sur ce personnage», a-t-il témoigné. Faisant la critique de l'ouvrage, le professeur Jean-Luc Aka Evy y a relevé le paradoxe de la classification de l'essai de Noël Kodia-Ramata dans la collection rencontre littéraire. Faudrait-il, sans doute, penser à la littérature politique dans ce cas.

Pascal-Azad DOKO

Libres Propos

Le C.f.c.o a besoin d'améliorer ses services, pour redorer son image

Lors de la cérémonie de vœux, le 7 janvier 2012, dans son département ministériel, le ministre d'Etat Isidore Mvouba, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a donné des directives aux structures sous tutelle, pour l'année qui débutait. Dans ses directives, il a mis l'accent sur l'obligation des résultats. «Le Chemin de fer Congo-Océan (C.f.c.o) doit, tout en poursuivant ses actions de restructuration et de modernisation, mettre un accent particulier sur: - la prise en charge de la production sur les sites de Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville et la structuration du graphique de circulation, pour améliorer la fluidité du trafic ferroviaire; - la création d'une structure pré-opérationnelle au poste de commandement (P.c) et l'organisation d'un pôle de sécurité circulation commun; - la réparation des locomotives en arrêt de longue durée; - la mise en œuvre de la comptabilité analytique et budgétaire, conformément au plan de restructuration engagé avec le

cabinet du conseil». Toutes ces recommandations ont été données par le ministre d'Etat, pour une amélioration significative de l'offre de transport ferroviaire dans notre pays, suivant l'esprit du programme «Le chemin d'avenir», sur la base duquel le président Denis Sassou Nguesso conduit le développement du pays. Malheureusement, que constate-t-on depuis le début de l'année 2012, censée être, pour les entreprises publiques relevant du département des transports, particulièrement pour le C.f.c.o, une année dont on attend d'importants résultats? De plus en plus, les voyageurs se plaignent des mauvaises conditions d'achat des titres de voyage, des spéculations et autres trafics dans la vente de ces titres de voyage. Par ailleurs, à peine mis en circulation sur le trajet Pointe-Noire/Brazzaville, le train «La Gazelle», qui offre des conditions de voyage nettement améliorées, grâce à son équipement moderne, accuse déjà une mauvaise utilisation, à cause de la vente anarchique des tickets de voyage. Certains voyageurs sont même débar-

qués du train, car n'ayant pas de places assises. Tous ces manquements n'honorent pas la direction générale du C.f.c.o, quand bien ses efforts dans le redressement de cette entreprise sont encourageants. Dans un siècle où l'informatique est l'outil par excellence de travail, une entreprise comme celle-là peut très bien maîtriser le nombre de ses voyageurs par train et éviter ainsi le désordre. A mon humble avis, pour en finir avec le spectacle de longues files d'attente devant les guichets, aussi bien à la gare de Brazzaville que celle de Pointe-Noire, il serait souhaitable que les billets soient vendus en fonction des sièges disponibles dans le train. On peut marquer sur le billet, le numéro du siège, comme dans le trafic aérien. De même, en période de pointe, comme bientôt avec le retour des vacances et le début de l'année scolaire, il y a lieu d'augmenter le rythme des trains voyageurs en circulation et décentraliser la vente des tickets de voyage dans les différentes mairies d'arrondisse-



Par Xavier MPOUGALOGUI.

ment des principales villes reliées par le chemin de fer. La création de ces points de vente éviterait d'enregistrer les longues files d'attente de voyageurs qu'on observe à la gare de Brazzaville, et les billets ne seront vendus qu'en fonction des sièges disponibles. En somme, il s'agit, pour le C.f.c.o, en tant qu'entreprise publique, améliorer ses prestations en direction de sa clientèle, comme toute entreprise digne de ce nom est appelée à le faire.

Xavier MPOUGALOGUI

Semaine de l'alphabétisation au Congo

L'alphabétisation est un droit fondamental de la personne humaine

Prélude à la 46^{ème} journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre 2012, sous le thème: «*Alphabétisation: source de liberté*», le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a organisé, du 3 au 7 septembre dernier, une semaine de l'alphabétisation, sous le thème: «*Alphabétisation et paix intégrale de la femme*». L'ouverture de ce séminaire a eu lieu au palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de Mme Rosalie Kama-Niamayoua, en présence de M. Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo, et de Mme Géneviève Maloumbi, directrice générale de l'alphabétisation.



Rosalie Kama-Niamayoua (au centre).

L'alphabétisation est un droit fondamental de la personne humaine. D'ores et déjà, «*l'Etat a le droit d'alphabétiser ses citoyens*», a déclaré le prof. Thomas Nsilou, enseignant à la Faculté des sciences, dans sa leçon d'essai, lors de la cérémonie d'ouverture de cette semaine d'alphabétisation dont l'objectif est de changer le niveau d'instruction, les attitudes et les comportements des jeunes non lettrés, pour favoriser l'égalité des chances. En effet, l'alphabétisation est au cœur de l'éducation de base pour tous. Elle est essentielle, dans l'éradication de la pauvreté, la réduction de la mortalité infantile et de la croissance démographique, l'instauration du développement durable, la paix et la démocratie. Malheureusement, sur huit cents millions de personnes illettrés, dans le monde, 58% sont des femmes. D'où le thème retenu pour cette semaine d'alphabétisation: «*Alphabétisation et paix intégrale de la femme*». Pour Mme Géneviève Maloumbi, directrice générale

de l'alphabétisation, cette rencontre offre une opportunité d'évaluation des actions réalisées. «*Elle permet, également, d'élaborer des processus, de relever des défis, de réfléchir, de planifier des actions pour élaborer une stratégie éducative non formelle au Congo et d'impliquer des partenaires au développement, pour l'éducation des adolescents, des adultes et des enfants autochtones*», a-t-elle indiqué. Aujourd'hui, le monde compte 4 milliards d'alphabètes. Ce qui laisse comprendre que l'objectif de l'alphabétisation pour tous n'a toujours pas été atteint, et reste une cible mouvante. «*En choisissant l'alphabétisation comme source de liberté, la communauté internationale a reconnu que l'alphabétisation est un droit humain qui devait être défendu activement. Elle est également un outil d'autonomisation personnelle et un facteur de développement social*», a dit Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo. Selon lui, les programmes d'alphabétisation sont des moteurs d'espoir qui donnent de

nouvelles chances aux individus analphabètes. «*Une bonne éducation de base apporte aux élèves des compétences en alphabétisme, qui leur serviront tout le long de la vie et leur permettront d'acquérir d'autres apprentissages. Des parents alphabétisés sont plus susceptibles d'envoyer leurs enfants à l'école, les alphabètes sont plus à même d'accéder à la formation continue. Enfin, les sociétés alphabètes peuvent mieux relever les défis du développement*», a-t-il poursuivi. En célébrant cette semaine de l'alphabétisation, Mme Rosalie Kama-Niamayoua compte renforcer les capacités institutionnelles en matière d'éducation non formelle et de consolider les compétences des personnes d'encadrement et des animateurs des structures d'alphabétisation pour la rescolarisation et l'éducation qualifiante des jeunes

déscolarisés. «*Nous avons un seul souci: celui de faire changer le niveau d'instruction, les attitudes et les comportements des jeunes non lettrés, pour parvenir à l'égalité des chances. Les animateurs des structures d'alphabétisation doivent créer une nouvelle génération d'hommes et des femmes capables d'intérioriser le concept d'alphabétisation et de paix au Congo pour un développement durable*», a-t-elle expliqué. Par ailleurs, elle a réitéré la volonté de son département à renforcer ses capacités institutionnelles en matière d'éducation non formelle, et à consolider les compétences des encadreurs et ordonnateurs des structures d'alphabétisation, de rescolarisation et d'éducation qualifiante des jeunes déscolarisés.

Cyr Armel YABBAT-NGO

13^{ème} session ordinaire du conseil municipal de Brazzaville

Fulbert Youlou bientôt élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville

La 13^{ème} session ordinaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est ouverte, lundi 3 septembre 2012, à l'hôtel de ville, sous les auspices du président du conseil départemental et municipal, député-maire de la ville, Hugues Ngouelondélé. Ainsi, jusqu'au 14 septembre, les conseillers municipaux ont à examiner neuf affaires inscrites à l'ordre du jour, et qui sont d'essence financière, culturelle et mémorielle. Au nombre desquelles: le projet de délibération portant création de la foire de Brazzaville; le projet de délibération fixant les modalités d'acheminement à la morgue des cercueils fabriqués en dehors du service des pompes funèbres municipales et celle portant l'élévation, à titre posthume, de l'abbé Fulbert Youlou, premier président de la République du Congo et premier maire élu de Brazzaville, au rang de citoyen d'honneur.

Après l'ouverture de la 13^{ème} session du conseil municipal, le secrétaire du bureau du conseil, Philibert Malonga, a égrené les différentes affaires inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit de l'examen et l'adoption du projet de budget supplémentaire de la commune exercice 2012 et des projets de délibération portant sur: l'institution d'un fonds de soutien à la création culturelle dans la commune de Brazzaville; la création du comité d'histoire de la ville de Brazzaville; la création du comité des Hollandais de Brazzaville; la dénomination en avenue Charles David Ganao, de l'avenue dite des 16^{ème}, située dans l'arrondissement 4 Moungali, qui part de l'Eglise Kimbanguiste, longe le marché du Plateau des 15 ans et aboutit sur l'avenue Loutassi, à hauteur de l'école des filles. Dans son allocution d'ouverture, Hugues Ngouelondélé a invité les conseillers municipaux à faire preuve de responsabilité dans l'examen des affaires soumises à leur endroit: «*Vous avez, à votre disposition, distingués conseillers, la substance et tous les outils nécessaires à la bonne tenue de la présente session ordinaire: ce qui laisse augurer une bonne moisson à l'issue de nos travaux. En vous invitant à faire preuve de responsabilité citoyenne, dans l'examen minutieux des affaires soumises à votre appréciation et, comptant sur votre expertise avérée, pour réaliser un travail de qualité*», a-t-il déclaré.



Fulbert Youlou.

Alain Patrick MASSAMBA

Commune de Brazzaville

Guy Marius Okana déterminé à poursuivre l'opération de déguerpissement de la voirie urbaine

L'opération de déguerpissement de la voirie urbaine initiée par la mairie de Brazzaville s'est poursuivie, lundi 3 septembre 2012, sous la conduite de Guy Marius Okana, conseiller à l'assainissement et à l'hygiène du maire de la ville capitale. Elle a concerné le déguerpissement des occupants anarchiques du domaine public se trouvant le long de l'avenue Edith Lucie Bongo Ondimba, à Mpila, dans le cinquième arrondissement de la capitale, et notamment, les restaurants de fortune qui jouxtent le mur de clôture des Brasseries du Congo et un restaurant et une buvette occupant l'espace public sur cette avenue.

Pour la première fois, l'opération de nettoyage de la voirie urbaine

pace public et des tâcherons ont voulu résister à l'opération, en lapidant le conseiller du



Tôles et planches prêtes à être brûlées.

bois, etc). Mais, déterminés qu'ils sont, ils ont poursuivi l'opération, après l'intervention musclée de la police, appuyée par des éléments du Comus, en poste à Mpila, dans la zone du drame, pour mettre fin à ce désordre. Ce comportement hostile a été aussi affiché par la population, au niveau d'un débit de boisson se trouvant à quelques encablures de la résidence de feu Edith Lucie Bongo Ondim-

ba. Et pour ce faire, après que des citoyens aient proféré des menaces à l'autorité qui tenait à démolir ce débit de boissons, un citoyen lui a brandi un permis d'occuper, pour justifier la propriété privée de cet espace. Une convocation lui a été délivrée, afin qu'il se rende à la mairie, pour vérification. Réagissant à la presse, Guy Marius Okana a exprimé sa compréhension de l'attitude des personnes ayant perdu

leurs biens, mais, pour lui, il s'agit de faire respecter la loi. «*Est-ce possible que personne ici à Brazzaville ne soit au courant de ce qui se passe, depuis plus d'un mois? Le déguerpissement a commencé à La Base et à Moukondo. Après, nous sommes allés à Poto-Poto, Moungali, Bacongo, Makélékélé, Talangai, Ouenzé. Et nous passons à la phase la plus dure: celle d'aller de ruelle en ruelle, pour bien déguerpier tous ceux qui occupent le domaine public. Donc, ce que disent nos mamans, c'est sous l'effet de la surprise, peut-être, et la douleur vient de ce qu'elles ont dû investir. Mais vous savez: tous ceux qui investissent là où ce n'est pas autorisé sont voués à la perte et c'est la désolation,*

mais que voulez-vous? La loi c'est la loi, elle est dure mais c'est la loi!», a-t-il dit. Pour le conseiller du maire, l'opération va se poursuivre. «*Nous l'avons dit et nous le dirons jamais assez que le président de la République nous soutient dans ce que nous faisons. Il est le premier citoyen du Congo, le maire de la ville nous soutient dans ce que nous faisons et nous réalisons, là, ses instructions. Donc, après ces deux ordres, pour moi, ce qui importe, c'est la loi et je l'applique. Rien ne nous arrêtera; nous irons jusqu'aux recoins de Brazzaville, quel qu'en soit le prix*», a-t-il poursuivi.

Alain Patrick MASSAMBA



Un tracteur ramassant les débris des baraques démolies.

s'est confrontée à une résistance violente, à Mpila. En effet, les occupants anarchiques de l'es-

pace public et des tâcherons ont voulu résister à l'opération, en lapidant le conseiller du

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois		96 Euros	
Retrait sur place:	15.600	192 Euros	
Expédié :	23.400		
1 an		<u>Europe</u>	
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié :	46.800	192 Euros	
		<u>Amérique-Asie</u>	
		100 Euros	
		200 Euros	
		<u>France, Afrique Francophone</u>	
	91 Euros		
	182 Euros		

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Réflexion

L'année de la foi: enjeux et défis pour l'Eglise-Famille de Dieu au Congo

Nous publions, ci-après, la suite et la fin de la réflexion parue en page 9 de LSA n°3221 du Vendredi 31 août 2012, de l'abbé Fabrice N'Semi, stagiaire pré-diaconal à la paroisse Saint Pierre de Nzambi dans le diocèse de Pointe-Noire.

Professer une foi vivante

La vie chrétienne est une dynamique qui n'exclue aucun aspect de l'existence humaine. C'est un tout qui est mû par une foi vivante. La foi n'est vivante que par les œuvres: «*Comme le corps sans l'âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte*» (Jc 2,26). La profession de foi n'est donc pas un vernis qui brille sur les lèvres des chrétiens, mais un engagement qui inspire une mystique du service de Dieu et du prochain. Ainsi, grâce à la collaboration admirable des fidèles

laïcs avec leurs pasteurs, l'Eglise-Famille de Dieu au Congo est appelée à un sursaut de foi au service du pays et en cohérence avec l'évangile. Devant les violations des droits humains fondamentaux et toutes les situations d'injustice, de mauvaise gouvernance, de fraude, de népotisme, de tribalisme, de complaisance, de mauvaise gestion du bien commun, de corruption, de concussion, d'impunité et de toutes les autres pratiques qui manifestent tristement un manque de profondeur de foi et une déficience d'épaisseur spirituel, les chrétiens du Congo ne doivent



Fabrice N'Semi.

pas passer leur chemin avec un pieux froncement de sourcils. Ils doivent annoncer la volonté de Dieu, dénoncer le péché, renoncer au mal et instaurer par la Parole de Dieu et leur exemple de vie le règne de

Dieu, règne d'amour, de réconciliation, de justice et de paix. Et puisque les évêques du Congo, dans leur message du 22 avril 2012, ont tiré la sonnette d'alarme sur la question sociale, en l'occurrence la lutte contre la pauvreté, il revient au peuple de Dieu dans son ensemble, au gouvernement de la République, à la classe politique, à la société civile, à tous les habitants du Congo, aux Congolais de la diaspora et à toutes les forces vivantes de la nation, chacun selon ses compétences, d'œuvrer inlassablement pour le bien-être tant collectif qu'individuel. Car, «*combattre la pauvreté c'est construire la paix*» (Benoît XVI, Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 2009).

Fabrice N'SEMI
Stagiaire pré-diaconal
Paroisse Saint Pierre de Nzambi (Diocèse de Pointe-Noire)
Http: www.semi.onlc.fr

Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse

Père Brel Gustinou Daouda Maléla nommé coordonateur national

Dans une décision signée le 20 août 2012, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de N'Kayi, président de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, a nommé père Brel Gustinou Daouda Maléla, prêtre sacramentaire de la communauté de Saint-Pierre Claver de Baongo, comme coordonateur national de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'en-

fance et de la jeunesse. Père Brel Gustinou Daouda Maléla est, également, aumônier diocésain et président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse de l'archidiocèse de Brazzaville. La Conférence épiscopale du Congo dispose des commissions dont chacune est spécialisée dans un secteur d'activité pastorale, pour aider les évêques et non pas pour se substituer à



eux. Il appartient à l'assemblée plénière de la Conférence épiscopale de les créer; de les supprimer ou d'en fixer le nombre, rappelle la décision de nomination. Chaque commission épiscopale dispose d'un secrétariat général ou d'un coordonateur national nommé pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois, sous l'autorisation de l'évêque président de la commission.

ETUDE de Maître Serge NIATI-TSATY
Notaire
Diplômé d'Etudes supérieures spécialisées de droit notarial de l'Université de Paris X
B.P: 1520, entrée du port, Immeuble SOCOTRA Pointe-Noire

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Pointe-Noire, en date du 17 avril 2012, enregistré au domaine des timbres sous le numéro F°074/1 n°3278, le 20 avril 2012; Il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: MNG-CONGO;
Capital social: 1.000.000 F. CFA divisé en 100 parts sociales de 10.000 francs CFA;
Siège social: 15, rue DIARI Grand Marché, vers la pharmacie Forum santé;
Objet social: Import-export (vente véhicules neufs et d'occasion), commerce général (produits alimentaires, électroménagers), prestations de services (On/Off shore, mise à disposition du personnel, location voiture, informatique: vidéo surveillance et industriel);
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;
Immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sous le N°CG/PNR/12 B 268.
Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur MILANDOU Nelson Goethe Pericles.

Pour avis de constitution

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire



CHEMIN DE FER CONGO - OCEAN

DIRECTION GENERALE

B.P: 651

Tél.: 242 (94.04.47)

FAX : 242 (94.04.47)

Pointe-Noire (République du Congo)

A NOS CHERS CLIENTS

Dix jours après la mise en service du nouveau train dénommé «GAZELLE», le Chemin de Fer Congo-Océan a reçu, d'un côté, des critiques, de l'autre, des félicitations sur la tenue et la gestion de ce produit.

De façon générale, les faiblesses constatées amènent la Direction Générale du CFCO à faire les rappels suivants:

-Deux trains sont mis en circulation: version jour et version nuit.

En version nuit, le train est composé de:

- 1 fourgon
- 2 voitures couchettes
- 1 voiture restaurant – bar
- 2 voitures de 1^{ère} classe
- 4 voitures de 2^{ème} classe

En version jour:

- 1 fourgon générateur
- 3 voitures de 1^{ère} classe
- 1 voiture restaurant – bar
- 5 voitures de 2^e classe

Les gares desservies par ces trains sont:

Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Loutété, Mindouli, Brazzaville.

Ils circulent:

- Au départ de Pointe-Noire
- **Version jour:** mardi et dimanche, à 7 heures 00
Jeudi facultatif
- **Version nuit:** lundi et vendredi, à 18 heures 00
Mercredi facultatif

- Au départ de Brazzaville
- **Version jour:** lundi et vendredi, à 7 heures 00mn
mercredi facultatif
- **Version nuit:** mardi et dimanche, à 17 heures 40mn
Jeudi facultatif

TEMPS DE PARCOURS:

Pointe-Noire – Brazzaville:

- **Version jour:** 7 heures 00, à 21 heures 13mn
- **Version nuit:** 18 heures, à 07 heures 56 mn du lendemain

Brazzaville – Pointe-Noire:

- Version jour: 07 heures à 22 heures 00
- Version nuit: 17 heures 40 à 08 heures 39 mn du lendemain

La vente des billets:

Nombre de places disponibles:

- 2^{ème} classe: 80 places par voiture
- 1^{ère} classe: 68 places par voiture
- Couchettes: 28 places commercialisées
- Aucune place debout n'est vendue

Le CFCO n'a pas constaté, jusqu'alors, une vente sans siège et aucun voyageur n'a raté le départ pour défaut de siège.

Le nouveau système de vente à l'avance des billets voyageurs, en service depuis plus de 6 mois, permet une réservation et l'achat des billets des trains pour une semaine.

Ce système évite les attroupements devant les guichets et autres désagréments constatés par le passé. Il est à parfaire au fil de l'usage, avec le soutien des usagers.

Après 10 jours de lancement de ce train, le CFCO n'a pas enregistré de plaintes majeures.

Des bagages accompagnés:

Le voyageur est autorisé à embarquer, dans la voiture, avec au plus deux bagages à main de dimensions usuelles ne dépassant pas 10 kgs l'ensemble.

Les bagages encombrants, non admis dans les voitures à voyageurs, dans les limites de 20 kgs, sont placés dans le fourgon du train après un droit d'enregistrement au guichet spécialisé «bagages».

L'enregistrement doit être fait la veille du départ du train, à partir de 10 heures 30 minutes et achevé 1 heure avant le départ du train.

Cette disposition évite précipitation, affolement et embarquements ratés observés au lancement des premiers trains.

Du CONFORT:

Les voitures de 1^{ère} classe sont équipées des prises de courant de 220 volts pour utilisation du matériel informatique et autres appareils électroniques.

Afin de maintenir le confort, le CFCO conseille aux voyageurs d'éviter d'emporter avec eux des aliments susceptibles de salir les installations et équipements (genre manioc, poisson frit...) ou de polluer des compartiments voyageurs.

Le CFCO attire l'attention de son aimable clientèle de n'acheter les billets qu'aux guichets du CFCO et d'éviter les intermédiaires qui font de la surenchère et utilisent à l'extrême le faux.

Le CFCO qui œuvre pour vous faire aimer le train met à votre disposition une occasion de découvrir les meilleurs paysages tropicaux et vous offre également les possibilités d'aborder les affaires au moindre coût.

Archidiocèse de Milan (Italie)

Le cardinal Carlo Maria Martini a été conduit à sa dernière demeure

Décédé le vendredi 31 août, à l'âge de 85 ans, des suites de la maladie de Parkinson (maladie neurologique chronique affectant le système nerveux central, responsable des troubles essentiellement moteurs d'évolution progressive), le cardinal Carlo Maria Martini, archevêque émérite de Milan et grand jésuite, a été mis en terre, lundi 3 septembre 2012, à Milan, sa ville natale. Après une messe des funérailles célébrée par le cardinal Angelo Scola, archevêque de Milan, et concélébrée par le cardinal Angelo Comastri, archiprêtre de la basilique Saint-Pierre de Rome et vicaire général de Sa Sainteté pour la Cité du Vatican, qui a lu le message du pape, représentant Benoît XVI à cette célébration eucharistique.

Dans ce message, le pape Benoît XVI a déclaré: « Chers frères et sœurs, en ce moment, je désire exprimer ma proximité, par la prière et l'affection, à tout l'archidiocèse de Milan, à la Compagnie de Jésus, aux parents et à toutes les personnes qui ont estimé et aimé le cardinal Carlo Maria Martini, et qui ont voulu l'accompagner pour cet ultime voyage. « Une lampe sur mes pas, ta parole, une lumière sur ma route. » (Ps 119, 105): les paroles du psalmiste peuvent résumer l'existence entière de ce pasteur de l'Eglise qui a été généreux et fidèle. Il a été un homme de Dieu, qui non

seulement, a étudié l'écriture Sainte, mais l'a aimée intensément, en a fait la lumière de sa vie, pour que tout soit « ad majorem Dei gloriam », pour la plus grande gloire de Dieu. Et c'est pour cette raison, précisément, qu'il a été capable d'enseigner aux croyants et à tous ceux qui sont à la recherche de la vérité, que l'unique parole digne d'être écoutée, accueillie et suivie est la Parole de Dieu, parce qu'elle indique à tous, le chemin de la vérité et de l'amour... ». « Que le Seigneur, qui a guidé le cardinal Carlo Maria Martini tout au long de son existence, accueille cet infatigable serviteur de l'Evangile et de l'Eglise de



En haut: le cardinal Carlo Maria Martini. En bas: sa dépouille mortelle.

la Jérusalem céleste. Que ma bénédiction soit votre réconfort, à vous tous ici présents, et à toutes les personnes qui pleurent sa disparition. », a-t-il conclu. Né à Turin, en 1927, Carlo Mario Martini faisait partie de la Compagnie de Jésus, couramment appelée, « Les Jésuites ». Spécialiste de la Bible, réputé fin analyste, il sera désigné, en 1969, recteur de l'Institut biblique, jusqu'en 1978, où il rejoint l'Université pontificale grégorienne. Il fut, pendant vingt-deux ans, archevêque de Milan,

le plus grand diocèse d'Europe. Nommé par Jean-Paul II, qui fut son ami proche, il sut marquer ses différences avec lui. Lors de son départ à la retraite, en 2002, il annonce sa maladie et son projet, outre, celui de fonder un nouveau concile, Vatican III, avant de partir à Jérusalem. Il effectuera ce voyage et reviendra en 2008 en Italie, à Gallarate, dans une maison d'études des Jésuites, au nord-ouest de Milan.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie & Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94

Pointe-Noire:
Tél: 05.557.78.71/06.655.8003

Représentant en Europe:

Cyr Marc KOUTEKISSA

E-mail: koutek@hotmail.com

Od #7hp d lq h# iulf d lq h
8 3 # # ID 1# x hc# ul {
p r fud wlt x h\$

Diocèse de Kinkala

La chorale Saint-Philippe de Kibouendé a célébré ses 40 ans d'existence

Dimanche 26 août 2012, la paroisse Saint Philippe de Kibouendé était dans l'allégresse et la joie. Elle célébrait le quarantième anniversaire de sa chorale. En présence de l'ordinaire du diocèse, Mgr Louis Portella Mbuyu, et, avec des invités de marque, comme Mme Madeleine Loussakou, maire de la communauté urbaine de Kibouendé, la fête a été célébrée avec beaucoup d'émotions. En effet, sous l'Eglise de bois de fer de la paroisse, là où le fondateur de cette chorale, M. l'abbé Jacques Bouekassa, avait été ordonné par le cardinal Emile Biayenda, bien de souvenirs sont revenus à l'esprit de chacun, face aux ruines laissées par les guerres que notre pays a connues.



La chorale Saint Philippe de Kibouendé pendant la messe.

pendant ces années à avoir une fille dirigeante. Ce fait est

vient d'être célébré à partir de l'engagement de l'actuel curé de Kibouendé, l'abbé Jean de Dieu Kimbembé Bouekassa, et l'aumônier de la chorale, l'abbé Daleb Wenceslas Mpassi. Tout a commencé, le samedi 25 août 2012, en début d'après-midi, quand l'abbé Jacques Bouekassa avait rencontré toute la chorale pour exprimer, à l'endroit de tous ceux qui ont pris le flambeau de la chorale, de tenir pendant longtemps. Pour montrer sa grande satisfaction, il a remis aux choristes une trompette flambant neuve, don des choristes de sa paroisse de l'Immaculée Conception des Abyemes, en Guadeloupe. Le soir, un grand concert digne d'une chorale quarantenaire fut donné ensemble avec la chorale sœur de Madzia, qui, elle, totalisera 40 ans, l'année prochaine. Le lendemain, la chorale de Kibouendé, en tenue toute neuve, faite de bleu et de jaune, a animé la messe de ses quarante ans. La participation était assez importante et, on y remarquait nos frères et sœurs évangéliques. Dans l'homélie faite par le fondateur de cette chorale, sa parole a insisté sur le choix que nous avons fait pour suivre Jésus. Qu'on soit choriste ou autre, nous avons à dire devant

les problèmes de notre vie : « A qui irions-nous, tu as les paroles de la vie éternelle. » A la fin de la célébration, on a écouté, tour à tour, l'aumônier de la chorale, le curé qui a donné un nom à cette chorale et qui s'appelle désormais: « Chorale Jésus Hostie de Kibouendé ! » Mgr Louis Portella Mbuyu a conclu tous ces propos par une parole d'espérance. Il a dit à tous que Kibouendé sera reconstruit, mais les ruines de

l'Eglise seront toujours là, à côté de la future nouvelle église, pour que nous n'oublions jamais que la guerre n'est que du gâchis.

Après la messe animée par la deuxième chorale du diocèse de Kinkala, car la chorale Jésus Hostie est la deuxième chorale, la plus vieille du diocèse, après celle de Kinkala, tous les participants se sont retrouvés autour de la boisson de «Nsamba» qui fait l'honneur et la célébrité de Kibouendé. A la chorale Jésus Hostie de Kibouendé, nous disons : « Bon vent ». Qu'elle soit toujours un lieu qui attire et rassemble les jeunes pour redorer le blason terni de Kibouendé.

Abbé Jacques BOUEKASSA

Des origines de la chorale de Kibouendé

C'est en mars 1972 que la chorale de Kibouendé avait commencé ses premières répétitions pour animer, ensemble avec la Schola, les fêtes pascales. En fait, l'idée de mettre en place une chorale à Kibouendé était venue de Jean-Claude Mayetela, qui avait mieux mûri sa réflexion pendant la retraite pascale qu'avait organisée l'abbé Gallet pour l'épanouissement spirituel des jeunes gens et jeunes filles de Kibouendé. Mais, tous les jeunes qui participaient à cette retraite n'avaient pas l'intention de rejoindre la chorale. Avec quelques jeunes comme Albert Mianzoukouta, Evariste Mpiaka, Zéphyrin Loko, Edouard Biniakounou, Madeleine Bounasna, Adolphine Ntandou et bien d'autres, tous réunis autour de Jean Claude Mayetela. L'abbé Jacques Bouekassa, alors qu'il venait de fonder, l'année précédente, la chorale de Kingouari appelée aujourd'hui, «Zu dia Nzâmbi», commença à enseigner les chants les plus fredonnés à l'époque. Les vacances de Pâques terminées, l'abbé Jacques Bouekassa, étant grand séminariste, regagna le séminaire Libermann et laissa tout, entre les mains de Jean-Claude Mayetela. C'est

pendant les grandes vacances que tout avait repris avec des objectifs bien précis: mettre en place une chorale à Kibouendé, plus grande et plus célèbre



Les ruines de l'église Saint Philippe de Kibouendé.

que celle des années 50-60 avec le père Gur. Les choristes sur place formaient, déjà, le noyau de la pastorale des jeunes que l'abbé Gallet appelait, facilement, pour les travaux d'entretien des routes, pendant les vacances. Les répétitions de la chorale se faisaient tous les jeudis soir, après le grand marché et pour donner plus de cohésion au groupe, nous avons réalisé notre première sortie en 1972, à Kibossi. De 1972 à 1974, la chorale St Philippe a travaillé avec beaucoup de jeunes dirigeants, et, elle fut même la première cho-

devenu, de nos jours, assez banal, mais quand cela avait commencé à Kibouendé, c'était une véritable révolution.

La fête du quarantenaire

En quarante ans d'existence, cet anniversaire a été le second qui a été célébré avec faste. Le premier avait été, le quinzième en 1987. Il fut célébré grâce à la volonté et l'enthousiasme des premiers choristes qui étaient devenus tous, des citadins pour diverses raisons. Le quarantième anniversaire, lui,

NECROLOGIE

Les Soeurs de Saint Joseph de Cluny ont le regret d'annoncer aux consacrés, parents, amis et connaissances, le décès de Soeur Cathérine KANGUI, «Mâ Catho»; survenu le dimanche 9 septembre 2012, à 20h, à Brazzaville. Recueillement à Javouhey, à partir de 17h 30, jusqu'au jour des obsèques qui sera communiqué ultérieurement.



Archiconfrérie Saint Michel du Congo

Clôture du mois de prières à Saint Michel archange

L'aumônier national de l'archiconfrérie Saint Michel du Congo annonce que la clôture du mois de prières en l'honneur de Saint Michel Archange se fera par un pèlerinage au Sanctuaire africain Saint Michel de Goma tsé-tsé, du 28 au 30 septembre 2012.

A cette occasion, une messe d'action de grâces y sera célébrée, dimanche 30 septembre 2012, à 10h 00, par Mgr Joseph Djida, évêque de N'Gaoundéré, au Cameroun.

Abbé Dieudonné MBOUNGOU
Aumônier national

OFFRE D'EMPLOI

Une importante société implantée en République du Congo, spécialisée dans la recherche, l'exploitation et la production pétrolières, recherche un Chef Comptable satisfaisant aux critères suivants:

- être titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité ou dans une matière équivalente de type MSTCF, MSG, DESCF, DSG, DSCG, MCCA;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en comptabilité, idéalement complété par une expérience plus large de Responsable financier;
- avoir une bonne connaissance des aspects déclaratifs légaux et sociaux;
- avoir un bon niveau en anglais.

Les candidats doivent, en outre, posséder les qualités suivantes:

- structuré et méthodique;
- motivation;
- sens de l'organisation, notamment dans la définition des priorités;
- rigueur professionnelle, notamment dans l'analyse des situations;
- sens des responsabilités;
- autonomie et esprit d'initiative;
- esprit d'équipe.

Principales tâches:

- réalisation des clôtures mensuelles en liaison avec les interlocuteurs internes;
- justification des comptes de bilan après clôture et un rendu à la hiérarchie;
- établissement des comptes statutaires et justification auprès des auditeurs externes (commisaires aux comptes, groupe, fisc);
- préparation et/ou contrôle des déclarations fiscales et sociales, établissement de la liasse fiscale (DSF);
- établissement des comptes consolidés groupe, gestion du calendrier fiscal;
- réalisation de toutes analyses complémentaires au reporting et analyses ad hoc;
- application des procédures de contrôle interne Groupe et optimisation des procédures comptables;
- optimisation des outils informatiques.

Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire

Composition du dossier:

- lettre (manuscrite) de motivation;
- copie certifiée conforme du diplôme demandé;
- copie du certificat de travail;
- copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO;
- curriculum vitae.

Les dossiers doivent être déposés, au plus tard, le 21 septembre 2012, à l'adresse suivante:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, avenue du Général De Gaulle
B.P: 1306, Pointe-Noire
Ou,

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
Avenue Amilcar Cabral, Enceinte BCI,
bâtiment annexe, 1^{er} étage, B.P. 1140
Brazzaville

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

**ANNONCE LEGALE
L.A.A.I.CO-BRAZZAVILLE**

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1.580.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: B.P: 2927, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG/BZV/08 B 1022

**DEMISSION D'ADMINISTRATEURS,
COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS
NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL**

• Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2012, dont une copie originale a été déposée au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à BRAZZAVILLE, le 08 août 2012, enregistré à Poto-Poto-BRAZZAVILLE, le 10 août 2012, sous folio 142/5 numéro 2496, les administrateurs de la société LIBAN ARAB AFRICAIN INVESTISSMENT COMPANY-BRAZZAVILLE ont décidé de coopter Messieurs AL NAELI Sadegh, Ahmed Abdul Haeg et KHALED Saed, en qualité d'Administrateurs de ladite société, en remplacement de Messieurs Bashir M. ELMADANI, DRAH Abdelnasser, MATOUS Omar et OMRANI Husein, démissionnaires.

• Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 juillet 2012, dont une copie originale a été déposée au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, le 08 août 2012, enregistré à Poto-Poto - BRAZZAVILLE, le 10 août 2012, sous folio 142/7 numéro 2498,

les administrateurs de la société LIBAN ARAB AFRICAIN INVESTISSMENT COMPANY BRAZZAVILLE «L.A.A.I.C.O» ont nommé, en qualité de Directeur Général de la société LIBAN ARAB AFRICAIN INVESTISSMENT COMPANY-BRAZZAVILLE, Monsieur KHALED MOHAMED Saed, en remplacement de Monsieur Magtoui Rhouma BADI, démissionnaire.

Lesdits exemplaires des procès-verbaux dont s'agit, dûment timbrés et enregistrés, ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 13 août 2012, sous le n°12 DA 892 et l'inscription modificative a été effectuée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de BRAZZAVILLE, sous le numéro CG/BZV/08 B 1022, par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale

Maître Salomon LOUBOULA

ETUDE Maître Anicet BALHOU
Notaire

B.P: 4171; Tél.: (242) 05 557-44-10
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix juillet deux mil douze, enregistré le même jour de la même année, Folio 0122/109, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «SYNERGY METALS CONGO» S.A.R.L, société A Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Quartier la Base, B.P: 1769.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

Article 2: objet

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tout autre Etat:

- * Le recyclage des vieilles batteries et aluminium;
- * La collecte, le recyclage et la préparation industrielle de tous métaux ferreux et non ferreux;
- * Le recyclage des déchets du fer, et plastiques;
- * La fabrication des fers de toutes dimensions pour bâtiments et travaux publics et usages;
- * La production et la mise sous forme de paquets, des lingots ou toutes les autres formes de métaux recyclables et non recyclables;
- * L'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous métaux ferreux ou non ferreux;

* L'achat de vieilles machines d'usines, de chantiers pour récupération et recyclable;

* L'achat de vieux bateaux, navires, bacs à citerne pour transport de carburant, pour récupération, vente et exportation;

* L'achat, la transformation, l'importation et exportation de tous types de batteries et de leurs éléments;

* Le commerce général et le négoce;

* Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés ou à tous autres objets similaires ou connexes; Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Philbert BOWON est nommé Gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/12 B 376.

Pour avis

Maître Hugues Anicet BALHOU
Le Notaire

TRITON

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social: 6, RUE TCHIBASSA
Pointe-Noire

**CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
DE DROIT CONGOLAIS**

Par décision en date du 3/4/2012, la Société TRITON a décidé de l'ouverture d'une structure au Congo dénommée TRITON; sise 6, RUE TCHIBASSA, Pointe-Noire, ayant pour objet social:

1.: - Prestations de services, études et travaux bâtiments: Premier œuvre et second œuvre; génie civil, électricité;

2.: - Location de personnel, location de matériel d'exploitation et de matériel roulant.

Nommé Monsieur DALMASSO Christian, en qualité de gérant de la société, né le 02/12/1960, à NICE, passeport: W 03XV85609 établie le 11/07/2003, à NICE, demeurant à Pointe-Noire.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 juillet 2012, sous le n° CG/PNR/12 B 265.

Gestion durable de l'environnement

Vers la mise en place d'une politique nationale de gestion environnementale

Valider le document: «*Enoncé de la politique nationale de gestion de l'environnement*» a été l'objet de l'atelier organisé par le Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, lequel a regroupé près d'une trentaine de participants venus des organismes internationaux, des organisations de la société civile et des administrations publiques. Ouvert par Grégoire Nkéoua, directeur général de l'environnement, cet atelier s'est déroulé dans la salle de conférences dudit Ministère, jeudi 30 août 2012.



Grégoire Nkéoua.

En effet, la République du Congo a, déjà, défini, en matière de gestion de l'environnement, les stratégies qui la soutiennent. Mais, malheureusement, jusque-là, aucun document spécifique, présentant la politique environnementale, n'a été fourni. Pour combler ce vide, un document, élaboré sur la base du plan national d'action pour l'environnement, des différents plans de développement sectoriels et des recommandations des conférences internationales en matière d'environnement, a été soumis à l'examen, à l'analyse et à l'adoption des administrateurs.

ments climatiques, de la conservation de la biodiversité, de l'accès aux ressources et au partage juste et équitable des avantages issus de leur exploitation, de l'économie verte, du processus de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, tout comme du marché de carbone, de la gestion des produits chimiques, le Ministère en charge de l'environnement a initié la révision de la loi 003/91 portant protection de l'environnement. La gestion durable de l'environnement constituant un gage sûr, pour atteindre l'émergence, d'ici à 2025.

Tenant compte, aujourd'hui, du nouveau contexte politique et économique du Congo, des exigences de la communauté internationale, particulièrement, des nouveaux débats sur l'environnement, des change-

ments climatiques, de la conservation de la biodiversité, de l'accès aux ressources et au partage juste et équitable des avantages issus de leur exploitation, de l'économie verte, du processus de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, tout comme du marché de carbone, de la gestion des produits chimiques, le Ministère en charge de l'environnement a initié la révision de la loi 003/91 portant protection de l'environnement. La gestion durable de l'environnement constituant un gage sûr, pour atteindre l'émergence, d'ici à 2025.

que de l'adopter. A l'ouverture des travaux, Grégoire Nkéoua a déclaré: «*Depuis quelques années, l'environnement est devenu une préoccupation de l'humanité toute entière. En effet, comme l'a mis en relief la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, il y a un lien inextricable entre l'environnement et le développement; en d'autres termes, le développement durable de notre planète ne peut être atteint sans une*

gestion rationnelle de l'environnement. Ce domaine constitue l'un des trois piliers du développement durable, à côté de l'économie et du social.»

Il a, en outre, rappelé que le Congo se préoccupe des questions environnementales, depuis les années 1960, à travers la promulgation de la loi 25/62 du 21 mai 1962 portant réglementation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes et de la loi 23/62 fixant les taux et les règles de perception des redevances superficielles et les frais d'enquêtes relatifs aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes. En 1991, tenant compte des recommandations de la conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui eut lieu à Stockholm, en 1972, une nouvelle loi fut promulguée: la loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement. Après la conférence de Rio de Janeiro, le Congo, appuyé par la Banque mondiale, a élaboré son plan national d'action environnementale, en sigle P.n.a.e, un exercice de planification du développement du secteur environnement.

Philippe BANZ

Mairie de Brazzaville

Les travaux de construction de deux tours jumelles avancent normalement

Les travaux de construction de deux tours jumelles, à Brazzaville, (en face de l'hôtel Mbamou Palace), commencés le 14 juin dernier, se déroulent, normalement, selon les règles de l'art. Un travail impressionnant se fait. Ce constat a été fait par Hugues Ngouelondélé, député-maire de la ville, qui, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux réalisés par la société italienne Franco Vilarretti, s'est rendu sur ce chantier, vendredi 7 septembre 2012, avec ses collaborateurs.



Les techniciens et les ouvriers à l'oeuvre.

Donnant des précisions sur l'état d'avancement des travaux, Pierre Panet, directeur technique de ladite société, a déclaré: «*Sur 4.100 m³ de béton qu'exige ses édifices, 800 ont, déjà, été coulés et la fin des travaux est prévue pour 2015. Nous sommes au niveau des fondations, c'est-à-dire au niveau des radiers; nous avons à peu près fait un tiers de ses radiers et un tiers de coulé. Parallèlement, nous commençons à faire l'élévation des voies extérieures, nous sécurisons, aussi, parce qu'il faut faire très attention à la saison des pluies, nous sécurisons les abords des routes, en cas de problèmes. Les murs seront en béton armé et seront, aussi, des murs de soutien, en même temps qu'ils sécuriseront les bâtiments.*

Quant aux difficultés rencontrées, il a affirmé: «*Nous rencontrons des difficultés, compte tenu de la topographie du lieu du chantier. Nous avons eu des problèmes d'eaux, parce qu'on a, ici, une nappe relativement puissante qui est captive mais, quand même, alimentée en période sèche par des ruissellements. Pour résoudre ces problèmes, on a posé des points de filtrons tout autour avec des pompes et on abat la nappe. Pour sécuriser les parois on est obligé d'enfoncer une barrière métallique et là aussi, on a connu des difficultés, parce qu'on a rencontré une roche affaiblie. Il y a, donc, des difficultés, déjà, techniques et d'autres difficultés, du point de vue d'acheminement des matériels, etc.*

Pour Aurélien Christian Roger Itoua, directeur des travaux municipaux à la mairie de Brazzaville, «*nous constatons que le chantier avance bien à un rythme normal et les dispositions sont prises, pour qu'il n'y ait pas d'incidents. Nous sommes au début, nous n'avons pas encore de retard, je pense que nous tiendrons les délais. C'est pour la première fois qu'on va avoir des tours jumelles, à Brazzaville. Mais, curieusement, personne n'en parle, ni vous de la presse, ni les habitants de la ville mais, les gens préfèrent, plutôt, parler d'autres choses qui se font. Quand on fait une opération de déguerpissement, l'information passe dans toutes les chaînes mais, une œuvre comme celle-ci, personne n'en parle*», s'est-il plaint.

Alain Patrick MASSAMBA

Lutte contre le V.i.h-sida

Enquêteurs et superviseurs formés pour mener l'enquête de séroprévalence du V.i.h chez les enfants de 2 à 15 ans

Sous la direction du Dr Fabien Roch Niama, investigateur principal, une vingtaine d'enquêteurs et superviseurs a été formée, mercredi 29 août 2012, au Laboratoire national de santé publique, à Brazzaville. But de cette formation: renforcer les capacités de 22 enquêteurs et quatre superviseurs sur l'organisation et la conduite de l'enquête de séroprévalence du V.i.h, chez les enfants de deux à 15 ans, en République du Congo.



Une vue des participants.

Assurée par un pool de formateurs, composé de trois facilitateurs, la formation s'est déroulée suivant une approche participative. Elle s'est articulée autour de deux axes: d'une part, l'information générale sur le protocole d'enquête et les travaux pratiques qui ont permis aux participants de s'initier au remplissage et au maniement des fiches de collectes des données et, d'autre part, la technique de prélèvement du sang et la mobilisation sociale, pour la conduite de l'enquête. Des exposés suivis d'échanges et des travaux en groupe ont, également, apporté un éclairage certain aux participants.

Signalons que la première enquête liée à la séroprévalence nationale du V.i.h a été réalisée, en 2003, sur la population générale, par le C.n.i.s (Conseil national de lutte contre le sida) avec l'assistance du C.r.e.d.e.s (Centre de recherche et d'études en développement et santé publique). Cette enquête a été faite, uniquement, sur des adultes âgés de 15 à 49 ans, dans

des chefs-lieux de département et les principales villes du Congo. La deuxième enquête qui a permis d'estimer la prévalence du V.i.h dans la po-

pulation générale des femmes et des hommes âgés de 15 à 49 ans, non seulement dans des grandes villes du pays mais également dans des sous-pré-

fectures, a permis de collecter les informations nécessaires au calcul des principaux indicateurs du V.i.h-sida. Celle-ci était réalisée en 2009. Ces deux enquêtes ont fourni des données significatives sur la prévalence du virus, chez les adultes, mais pas chez les enfants de moins de 15 ans. Cette enquête qui va se focaliser, essentiellement, sur la prévalence du V.i.h, chez les enfants de moins de 15 ans fournira un ensemble d'informations permettant de cibler les interventions, pour mieux suivre, dans l'avenir, l'évolution de l'épidémie chez cette tranche d'âge.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

A.r.l.n.j.c (Association des radios locales nationales des journalistes chroniqueurs)

Guy Marius Okana, prix d'excellence du meilleur élève

L'opération déguerpissement du domaine public lancée par la mairie, jeudi 9 août 2012, à Brazzaville, sous la férule de Guy Marius Okana, conseiller du député-maire, chargé des questions citoyennes, d'assainissement et d'hygiène, a fait l'objet d'une grande attention de la part de certaines associations, comme l'A.r.l.n.j.c (Association des radios locales nationales des journalistes chroniqueurs), dirigée par Jean-Michel Bossi-Biaka, qui a décerné le prix d'excellence du meilleur

élève à Guy Marius Okana, pour les efforts déployés dans le cadre de l'opération déguerpissement du domaine public. La cérémonie de remise de ce prix a eu lieu, mercredi 29 août 2012, dans la salle de conférences de la mairie centrale, en présence de tous ses collaborateurs. Réceptionnant le prix, Guy Marius Okana a déclaré qu'il faut préserver ce rythme tel qu'amorcé sur le terrain, pour faire aboutir l'opération déguerpissement du domaine public, à travers le périmètre

urbain de la ville de Brazzaville. Pour Jean-Michel Bossi-Biaka, l'objectif de l'association est de lutter contre les décorations à titre posthume des différentes personnalités. Aussi entrepreneurs-nous un travail de sondage dans les départements du Congo, pour déceler les meilleurs travailleurs qui se sont distingués, en vue de leur décerner les prix de mérite, d'encouragement, ainsi que les diplômes d'excellence.

Pascal BIOZI KIMINOU

Célébration de la Journée internationale de la femme veuve à Pointe-Noire

Création d'un réseau de défense des droits des femmes veuves

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des veuves, l'association Avenir Nepad Congo, que coordonne Etanislav Ngodi, a organisé, mercredi 29 août 2012, à l'hôtel Eclipse de Pointe-Noire, un atelier de planification stratégique, en vue d'une meilleure prise en compte des droits des veuves à l'intention des responsables des organisations de la société civile.

Avant le début des travaux, Etanislav Ngodi a expliqué aux responsables des Ongs le pourquoi de la tenue de cet atelier. «*Partout, dans le monde, les femmes veuves sont soumises à des pressions sociales conformistes ou aliénatrices qui les maintiennent dans une certaine déréliction. Cet état de chose ne favorise, en aucun cas, l'émancipation de ces dernières qui se retrouvent, à la limite, esclaves de leurs belles-familles ou, tout simplement, des laissées pour compte. Si en Occident, la femme veuve a réussi à se forger un statut respectable, grâce aux lois et règles en vigueur, dont le respect scrupuleux est chose effective, il n'en demeure pas moins que la situation de celle qui se trouve dans les autres régions du globe, notamment en Afrique et en Asie, reste précaire. La mort est inévitable, mais nous pouvons réduire les souffrances des veuves, en améliorant leur statut social et en les aidant lorsqu'elles en ont besoin. Ainsi, nous contribuerons à promouvoir l'égalité et pleine participation de toutes les femmes au sein de la société. Ces mesures aideront à mettre fin à la pauvreté et à promouvoir la paix dans le monde*», a-t-il dit.

Deux femmes veuves ont, à cette occasion, fait des témoignages, chacune sur les maltraitances subies, lors du décès de leur époux, avant et après les obsèques. Au regard du constat très affligeant lié au statut des veuves, les participants ont mis en place un réseau intitulé Roscov (Réseau des organisations de la société civile pour la veuve et l'orphelin), qui a, entre autres, missions de sensibiliser et informer l'opinion nationale sur la situation des veuves, dans l'optique d'une grande visibilité et d'une meilleure prise en charge, appuyer le plaidoyer en faveur de l'élaboration de la loi portant protection des droits des femmes veuves, plaider en faveur de l'adoption et vulgariser la législation nationale liée à la protection des femmes veuves; célébrer la journée internationale de la femme veuve le 23 juin de chaque année.

Au terme des travaux, les participants ont pris rendez-vous pour la première quinzaine du mois de novembre 2012, afin d'adopter des documents du réseau.

Equateur Denis NGUIMBI

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL À CANDIDATURES AU POSTE DE CORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME

La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un Financement pour le «Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)». Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage procède à la relance de l'avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Coordonnateur National de l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) qui sera basée à Brazzaville.

1. Composition du dossier:

Le dossier de candidature comprendra les documents suivants:

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, datée, signée avec adresse complète et N° de téléphone;
- un Curriculum Vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3

mois;

- un certificat de nationalité;
- les copies légalisées des diplômes;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages.
- Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités éventuellement à fournir les originaux des attestations pour les expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

2. Modalités de sélection:

La sélection se fera en 3 phases:

- une première qui consistera en une présélection sur dossier;
- une deuxième, en un test écrit;
- une dernière, en des interviews dont les dates et heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

3. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures:

- Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage [Comité de sélection du Programme d'Appui au Dévelop

pement des Filières Agricoles (PADEF)] et devra comporter uniquement la mention suivante: «Dossier de candidature au poste de Coordonnateur National du Programme» - Les dossiers peuvent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Secrétariat de la direction des affaires administratives et financières (DAAF) de la direction générale de l'agriculture, sis au 2^{ème} étage, à Brazzaville.

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite des dépôts des dossiers de candidatures est fixée au vendredi 14 septembre 2012 à 15 heures.

- Les termes de référence détaillés pour ce poste peuvent être consultés sur les sites Internet:

<http://www.congo-site.com> ou <http://mae-congo.com>

Ou par affichage aux niveaux des points suivants:

- Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
- Bureau de liaison des projets Fida: 7^{ème} étage immeuble de l'ARC (face à la chambre de commerce, porte 706) centre-ville, Brazza. tél: 00242066585919- /.
- E-mail: blprodercongo@yahoo.fr
- Siège du PNUD, à Brazzaville
- Siège de la FAO, à Brazzaville

Le Ministre de l'agriculture et de l'élevage

Rigobert MABOUNDOU

Crédit Rentrée Scolaire
FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire



BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000** et **2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11%** remboursables sur **10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre 2012

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.





BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22/05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90 - Email : eqccongo@bgfi.com
www.bgfi.com



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



Pour tout ordinateur de bureau ou copieur acheté,

un onduleur APC 500 VA

d'une valeur de 46 965 FCFA offert !



* Cette offre est valable uniquement sur les produits hors Promotion

Nous restons imbattables au Congo pour mieux vous servir..

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53

Maison M.B Production, de Médard Bongo

«Universal Zangul» invité à se produire à Pointe-Noire

Le manager de la maison M.B Production, Médard Bongo, a rendu visite au groupe musical «Universal Zangul», que dirige Oxy Oxygène (de son vrai nom, Sylvain Mbon). C'était le vendredi 7 septembre 2012, au bar «Le Bœuf», à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, où répète ledit groupe. Au cours de cette visite, Médard Bongo a invité l'orchestre «Universal Zangul» à se produire dans la ville océane congolaise, dans les prochains jours.

Dans son mot de circonstance, Médard Bongo a rappelé que le rôle d'un producteur n'est pas seulement d'emmener les artistes en studio, mais aussi, de les suivre, les encadrer et les former. «Notre visite de ce soir s'inscrit dans le cadre du suivi des artistes. Nous sommes venus pour voir sur le terrain, l'évolution de l'orchestre et les difficultés auxquelles le groupe est confronté, pour essayer de trouver des éventuelles solutions. Nous avons pris l'engagement de produire le groupe Universal Zangul à Pointe-Noire, parce que, depuis que notre maison existe, nous n'avons jamais réalisé une telle action pour ce groupe. Donc, c'est une innovation, dans le cadre de nos activités et de la promotion de ce groupe», a-t-il déclaré.

Le concert qui sera organisé dans la capitale économique congolaise vise la valorisation de la musique et la culture congolaises, soutenir les groupes musicaux congolais et encourager les jeunes talents. C'est pour la première fois que la

Maison M.B va produire le groupe «Universal Zangul», à Pointe-Noire. Par cette initiative, la Maison MB production veut donc faire découvrir au public ponténégrin les talents des artistes d'Universal Zangul.

Satisfait de cette visite, Oxy Oxygène a loué l'engagement de la Maison M.B Production et sollicité l'appui de celle-ci pour l'enregistrement de leur nouvel opus, «Conjugaison». Outre cela, le leader de cet ensemble musical a souhaité que M.B Production organise une tournée dans tous les départements du Congo en leur faveur.

Au sujet du partenariat entre M.B Production et l'orchestre «Universal Zangul», Oxy Oxygène a signalé que cette collaboration ne date pas d'aujourd'hui. «Nous avons eu la chance de travailler, auparavant, avec la Maison M.B Production. C'est un grand plaisir, pour nous, de reprendre ce partenariat», a-t-il dit. «Nous sommes très émerveillés pour le programme qu'elle vient d'annoncer. Notre groupe se porte très



Médard Bongo (à g.) et Oxy Oxygène.

bien et, bientôt, nous allons mettre sur le marché du disque notre nouvel album», a-t-il poursuivi.

Créée en 1997, la Maison M.B production a, déjà, produit plusieurs orchestres et groupes théâtraux, entre autres, le groupe Royal K-musica, Caprice Dicon, de Pointe-Noire; Kingoli-Okweté; Dolisiana force one, Ma passion et la Jeunesse en éveil.

M.B. Production a, également, participé à plusieurs rencontres nationales et internationales, parmi lesquelles la réunion internationale de musique en Lituanie, en Europe de l'Est, en 2011, le festival Kolatier, au Cameroun, en 2011, le Festival

des Étoiles, en République Démocratique du Congo. Saisissant cette occasion, Médard Bongo a annoncé le nouveau partenariat créé entre la M.B production et l'artiste musicien, styliste modéliste et mannequin congolais Djo Ballard, pour la sortie de sa nouvelle œuvre musicale.

Esperancia
MBOSSA OKANDZE

Institut français du
Congo (Brazzaville)

Un séminaire sur le patrimoine congolais

Le service de coopération et d'action culturelle près l'ambassade de France au Congo et l'Institut français du Congo organisent, du 10 au 21 septembre 2012, à Brazzaville, un séminaire de formation sur les questions d'identification, de connaissance et de valorisation du patrimoine congolais. La formation s'adresse, principalement, aux fonctionnaires de la direction du patrimoine et des archives et de la direction de l'architecture. Sont également présents, entre autres, des professeurs et historiens de l'Université Marien Ngouabi et de l'Université de Kinshasa. Ce séminaire-atelier est constitué de cours théoriques et d'exercices pratiques, de conférences et de visites commentées, et d'une journée d'étude. Il est coordonné par Tristan Guilloux, architecte et urbaniste de l'Etat au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques de Lyon, et M. Bernard Toulhier, conservateur général du patrimoine près le Ministère de la culture et de la communication, Paris. Ce séminaire a trois objectifs principaux: sensibiliser à l'architecture et au paysage urbain de Brazzaville, notamment celui de la période coloniale qui constitue le «cœur historique» de la ville; préfigurer un inventaire du patrimoine architectural par quartier; lancer le projet d'un site internet collaboratif de type Wiki, pour présenter fichiers et photos anciennes et actuelles des principaux sites, ensembles et monuments.

Musique chrétienne

Maman Marianne Louppé se découvre dans l'album «Témoignage»

Maman Marianne Louppé entre dans la grande famille des artistes musiciens chrétiens du Congo, avec son album «Témoignage», sorti, récemment, dans la capitale et produit par Chaglose Sounds' production. Ainsi, jour pour jour, l'artiste a vécu en et par notre Seigneur Jésus Christ, pendant près de deux décennies, l'histoire la plus merveilleuse de la chanson révélée. Aujourd'hui, elle nous livre, avec ce premier album, les prémices d'une œuvre qui s'avère prometteuse pour l'édification du peuple de Dieu.



La pochette de l'album.

L'œuvre des cantiques religieux et chants d'affermissement de Maman Marianne Louppé compte six titres: «Schilo»; «Louez l'éternel»; «Yésu nkundi wa luzolo»; «Nsilulu» (les promesses de Dieu), chanson phare de l'album; «Nkolo kumbama»; «Bonga ntmani». Elle ne va manquer d'attirer l'attention de tous ceux et de toutes celles qui ont une oreille musicale et qui veulent louer le Seigneur, du fait de sa qualité qui, à coup sûr, ne laissera personne indifférent.

S'agissant de son inspiration, Maman Marianne Louppé reçoit un appel (entendre) qu'elle enregistre, par la suite. Voilà pourquoi, ses œuvres sont qualifiées de chants révélés. Et sa vocation est latente. Elle préfère la musique chrétienne, parce qu'elle se considère, d'abord, chrétienne, totalement engagée dans la foi chrétienne. C'est pour cela que, recevant ses cantiques, elle a ressenti le devoir de les traduire dans une œuvre phonographique, afin d'édifier le peuple de Dieu.

Maman Marianne Louppé invite, donc, tous ceux qui croient en un Dieu créateur et qui vivent cette réalité dans la personne du Christ à acheter son CD, pour l'écouter et le faire écouter. Tout en précisant qu'elle se situe au-delà des clivages religieux ou confessionnels, parce que Dieu est unique et il est le même. Elle n'a qu'un seul souci, c'est de faire vivre l'œuvre de Dieu, à travers son œuvre.

Il convient de rappeler que Maman Marianne Louppé est enseignante de formation, inspectrice de l'enseignement primaire. Présentement, elle fait partie de la chorale salutiste de la paroisse du Plateau des 15 ans (Moungali), à Brazzaville. Acheter son C.d, c'est contribuer à l'avancement de l'œuvre de Dieu. Aussi, faut-il relever que, Chaglose signifie chantons la gloire du Seigneur, et c'est en tenant compte de cette vocation que le responsable-manager de Chaglose Sounds' production a tenu à produire cette œuvre qui est, déjà, disponible à la Radio Magnificat, au centre d'accueil de l'Eglise évangélique, à Bacongo, et à la direction de Chaglose Sounds' (53 avenue du 5 février), au quartier Diata.

Alain Patrick MASSAMBA

Contact: 05.551.13.05/01.551.13.05

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La Mutuelle des officiers du 1^{er} Régiment blindé a le regret d'annoncer aux frères d'armes, amis et connaissances, la mort du lieutenant-colonel ATIPO-GAMBOU Raphaël, chef d'Etat-major dudit régiment, survenu le dimanche 2 septembre 2012, à 21h00, à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. La veillée se tient au n°7 de la rue Alphonse Mayama, à Nkombo, arrêt PSP. L'enterrement aura lieu, le jeudi 13 septembre 2012.



JOB OPPORTUNITY

Reference number: WFTCONGO 08/2012

Open To: All experienced candidates

Job Title: ESP Engineer

Location: Pointe-Noire, Congo

Opening date: Tuesday, August 28, 2012

Closing date: Tuesday, September 18, 2012

Full/Part Time: Full Time

Salary: As per the «Convention Collective Des entreprise des Services

Pétroliers» et d'autres primes conventionnelles

NOTE: All foreign applicants must have the required work and/or residency permits to be eligible for consideration.

JOB SCOPE

This position is responsible for carrying out ESP field installations both subsurface and surface; comply with procedures and systems that are in place, statutory regulations and good industry practice. To support the ESP crew chief in other activities and preparation of equipment in the base.

QUALIFICATIONS

Education:

Degree in Mechanical or electrical engineering or any related field.

Experience: Minimum of 2 years of ESP offshore/field/rig site experience.

Language: Communication Skills in English and French (read, write and spoken). English proficiency will be tested.

Knowledge: Have excellent 'hands on' experience working with down-hole equipment, light machinery and hand tools.

Skills: Good reading, writing, computer, mathematics, communications and literary skills. A valid driver's license is required.

Interested applicants for this position must submit the following or the application will not be considered:

1. A detailed and current resume or curriculum vitae in English

2. Any other documentation (e.g. certificates, awards, copies of degrees earned or former work certificate) that addresses the qualification requirements of the position as listed above.

3. A cover letter in English

SUBMIT APPLICATION TO (to be dropped at the guard Post)

HR Advisor

Weatherford Services Ltd

Zone Industrielle de la Foire/323, Avenue Jacques OPANGAULT

Arrondissement N°2/B.P. 807, Pointe-Noire/République du Congo

Main: +242- 05.505.82.23

OR ONLINE AT: CongoJob@weatherford.com

Coupe du Cacao de football à Ouessou (département de la Sangha)

L'équipe Ngombé, championne de l'édition 2012

Après plus plusieurs décennies d'hibernation, la Coupe du Cacao de football revient à flot. L'édition 2012, organisée par le Cercle des idées et rêves de la Sangha, en partenariat avec la B.c.h (Banque congolaise de l'habitat), a eu lieu, du 19 au 25 août derniers, au Stade Djombo, à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha. La finale de cette compétition a opposé l'équipe de Ngombé à Pokola. C'est la première équipe citée qui a remporté la compétition, à l'issue de l'épreuve des tirs au but (2-0). Le coup d'envoi du match de la finale a été donné par Adolphe Elemba, préfet du département de la Sangha, en présence de Fadhel Guizani, directeur général de la B.c.h, Léonidas Mottom, coordonnateur dudit cercle, des maires d'arrondissement, des directeurs départementaux, des cadres administratifs, des chefs de quartiers et une foule de spectateurs.

Commencée par la présentation des civilités aux différentes autorités du département, la compétition s'est jouée dans une ambiance fraternelle et a connu la participation de six équipes: Pokola, Ngombé, Etoile de Ouessou, Saint Michel de Ouessou, Jeunesse Sportive de Mboma et Cara. Prononçant son mot de circonstance, à l'ouverture de la compétition, Léonidas Mottom a invité la jeunesse à l'unité du département et a remercié les participants d'être venus nombreux à la finale qui se jouait au Stade Djombo, à Ouessou. Aussi, Léonidas Mottom a remercié le préfet, les autorités

locales, ainsi que le directeur général de la B.c.h pour leur appui à l'initiative de la Coupe du cacao.

En outre, le coordonnateur du cercle a attiré l'attention sur les objectifs poursuivis par le cercle, soucieux du développement de la Sangha, et a sollicité le soutien de la jeunesse, des autorités locales pour la concrétisation des rêves que partage son cercle de réflexion. Il a, également, associé les participants à approuver une mention demandant l'implantation d'une agence B.c.h à Ouessou. Adolphe Elemba a, quant à lui, souhaité la bienvenue au directeur général de la B.c.h, avant de présenter la carte économique de la Sangha, avec ses



Léonidas Mottom et les arbitres.



Une vue des spectateurs.

potentialités économiques. Selon lui, la B.c.h vient à point nommé, car la maîtrise des en-

jeux économiques du département passe, aussi, par l'implantation des banques. Adolphe

Elemba a, aussi, encouragé la B.c.h à trouver sa place dans le microcosme économique de la Sangha.

Fadhel Guizani a, pour sa part, rassuré la population de Ouessou de la volonté de la B.c.h à s'installer à Ouessou, dans les meilleurs délais.

Poursuivant son allocution, le directeur général de la B.c.h a circonscrit le cadre de l'évènement par le rôle historique et économique joué par le Cacao, sous l'impulsion de l'ex-O.c.c (Office congolais du café et du cacao).

Par ailleurs, il a présenté deux axes: le financement de l'habitat et ses mécanismes, ainsi que les opportunités de financement pour des projets agricoles.

Commencant par la présentation du schéma d'épargne que propose la banque à un particulier, Fadhel Guizani a rappelé la politique de l'habitat et a insisté sur l'implication des autorités à susciter une réelle impulsion qui associerait tous les acteurs du secteur de l'immobilier au Congo. Aussi, il a attiré l'attention des participants sur les nouvelles opportunités que présentent les maisons en bois. «Le bois étant au centre de l'économie de la Sangha, il constitue une ressource stratégique au développement de l'habitat dans ce département.

En parallèle, la transformation plus poussée du bois s'offre, aussi, en opportunités d'emploi pour la jeunesse avec des nouveaux métiers», a-t-il déclaré.

Outre cela, Fadhel Guizani s'est adressé, particulièrement, aux promoteurs agricoles, en leur montrant les possibilités de financement que la banque a réservées dans ce secteur. En effet, grâce à une convention liant la B.c.h avec le Fonds de soutien de l'agriculture, la banque accorde des crédits à un taux de 3%.

De plus, il a remercié le président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, pour avoir créé la B.c.h, véritable maillon pour conduire au succès la politique nationale de l'habitat.

Au sujet des récompenses, les deux équipes finalistes ont reçu des enveloppes d'argent dont le montant n'a pas été révélé et des médailles. Des séries de maillots ont été distribuées à toutes les équipes participantes au tournoi. Signalons que la coupe du cacao a été jouée il y a de cela 30 ans. La finale de l'édition 2012 a été rehaussée des prestations des danses folkloriques des différents groupes du département.

Pour la petite histoire, le Cercle des idées et rêves de la Sangha est une plateforme des jeunes cadres de la diaspora de la Sangha. Son objectif est de contribuer à promouvoir l'épanouissement de la jeunesse de la Sangha et apporter des réflexions au développement du département.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°054/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	1778 du 26/12/2011	Section: AE; Bloc: 117 bis; Parcelle: 08 Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU (Famille MPOUKOU)	04	MINAKA BISSAKA Fleur
02	1781 du 27/12/2011	Section: CG; Bloc: 13; Parcelle: 01; Superficie: 702,10m ²	KOUFOLI (SIAFOUMOU)	04	MAMADOU DIAWARA
03	1742 du 01/07/2011	Section: AC; Bloc: 45; Parcelle: 06; Superficie 600,00m ²	KOUFOLI (Famille Tchinioka)	04	MAMADOU DIAWARA
04	2241 du 07/06/2012	Section: AF; Bloc: 74; Parcelle: 19 ex-17; Superficie: 709,50m ²	SIAFOUMOU	04	MBOUKOU-NGOYI née BIKA DUVERNE Richie L.
05	1915 du 03/03/2012	Section: Q; Bloc: 45; Parcelle: 03; Superficie: 477,75m ²	MVOUMVOU	04	TRAORE NAMA
06	2278 du 20/06/2012	Section: V ; Bloc: 38; Parcelle: 14; Superficie: 414,00m ²	TIE-TIE	03	Alfred Charles SOCKATH
07	1960 du 21/02/2012	Section: P; Bloc: 57; Parcelle: 04; Superficie: 322,26m ²	MVOUMVOU	02	UCHE OKO
08	1542 du 09/09/2011	Section: AH ; Bloc: 16; Parcelle: 17 Superficie: 680,00m ²	LOANDJILI FAUBOURG	04	BOUITI Alexis
09	1543 du 09/09/2011	Section: AH ; Bloc: 16; Parcelle: 01; Superficie: 164,83m ²	LOANDJILI FAUBOURG	04	BOUITI Alexis
10	2289 du 21/06/2012	Section: AK, Bloc: 244; Parcelle: 01, Superficie: 440,00 m ²	MAKAYABOU 418 Terminus	04	OULD MOHAMED Sidi- Elémine
11	1892 du 27/01/2012	Section: CL2 ; Bloc: 384; Parcelle: 03 ; Superficie: 500,00m ²	PLATEAU DE HINDA	04	BOUNGOU MOUKOUAMOU Predel Régis
12	1839 du 20/01/2012	Section: L; Bloc: 105 qter; Parcelle: 01; Superficie: 1063,87m ²	SAINT PIERRE	01	X-OIL SA
13	2136 du 03/05/2012	Section: AF; Bloc: 97; Parcelle: 15; Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU	04	MALONGA Lydie Flora
14	1198 du 15/04/2011	Section: R; Bloc: 76; Parcelle: 03; Superficie: 117,50m ²	GRAND MARCHE	01	Bâ AMADOU
15	917 du 11/01/2011	Section: Q; Bloc: 05; Parcelle: 19; Superficie: 541,81m ²	MVOUMVOU	02	TAMBADOU Tahirou
16	2049 du 29/03/2012	Section: AC; Bloc: 75; Parcelles: 07 bis Superficie: 450,00m ²	RAFFINERIE	04	IKOUDJA MADOUKA Belle E, et IKOUADJA MADOUKA E.M.
17	2048 du 29/03/2012	Section: AC; Bloc: 75; Parcelle: 07; Superficie: 417,50m ²	RAFFINERIE	04	IKOUADJA MADOUKA Belle E, et IKOUADJA MADOUKA E.M.
18	2286 du 20/06/2012	Section: ACV, Bloc: 01, Parcelle: 06 Superficie: 500,00m ²	VINDOULOU	04	LIN XIULI
19	2276 du 20/06/2012	Section: ACV1, Bloc: 02, Parcelles: 10 et 09, Sup: 1.000,00m ²	BOUKOULI BOUALI	-	LIN XIULI
20	2277 du 20/06/2012	Section: ACV1, Bloc: 01, Parcelles: 03,04,05 et 07, Sup: 2000m ²	BOUKOULI BOUALI	-	LIN XIULI
21	2333 du 06/07/2012	Section: Q, Bloc: 36, Parcelle: 16, Superficie : 154,94m ²	MVOUMVOU	02	SOULEY Rosa Rodrigue
22	2310 du 28/06/2012	Section: CF, Bloc: 81, Parcelle: 10 Superficie 500,00m ²	MONTKAMBA	04	CHABELL Charles Ludovic
23	2023 du 19/03/2012	Section: CL, Bloc: 130 bis, Parcelle: 03, Superficie: 444,09m ²	MONTKAMBA	04	DIBAMBA Hemery Gilbert
24	1874 du 20/01/2012	Section: ACK, Bloc: 263; Parcelles: 08 et 10; Superficie: 1000m ²	MONTKAMBA	04	BELIMBA Bonaventure Fabrice
25	1609 du 07/10/2011	Section: S Bloc: 35, Parcelle: 07, Superficie: 725,98m ²	MATENDE	02	NSANA MADZAKA Bangui
26	2386 du 27/07/2012	Section: CG, Bloc: 102, Parcelle: 10, Superficie : 491,25m ²	KOUFOLI	04	BOUKAKA OUADIABANTOU Karel Herman
27	1956 du 17/02/2012	Section: AF, Bloc: 89, Parcelle: 01, Superficie: 560,00m ²	SIAFOUMOU	04	DIAKOUNDILA BABINGUI Angel Japhet
28	2202 du 30/05/2012	Section: AK, Bloc: 43, Parcelle: 10, Superficie: 429,88m ²	NKOUIKOU	02	BELMEALY OULD MOHAMED MOUSTAPHA
29	2189 du 24/05/2012	Section: R, Bloc: 51, Parcelle: 17, Superficie: 387,89m ²	GRAND MARCHE	01	Sow BOCAR Amadou, Sow SAMBA Amadou, Sow ADAMA Amadou, DEMBA Amadou et Sow Harouna

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 27 Juillet 2012
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière

Romain DIAKOUNDILA-MOUMINYMO

Vers la recherche d'un paradigme de paix: la paix positive

La recherche des solutions de paix est d'un enjeu capital face aux différents conflits que connaît le monde. En effet, l'humanité, de par son histoire, est confrontée à la dialectique «paix et guerre». Mais, cette dernière a, souvent, pris le dessus, du fait de la volonté des Etats, soit de préserver des intérêts acquis ou d'affirmer leur hégémonie, entraînant, par conséquent, la course aux armements. Tel est le cas de la guerre en Syrie, en Afghanistan et à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), pour ne citer que ces cas.

Par ailleurs, la diplomatie, qui représente, essentiellement, l'art du compromis, pour le cas d'espèce, semble, toutefois, s'effondrer face aux ambitions politiques et, surtout, militaires des acteurs étatiques. Alors que le droit à la paix fait partie du droit de la solidarité, baptisé, par certains, comme «le droit de la quatrième génération des droits de l'homme». Ainsi, la promotion de la paix positive constitue une stratégie efficace en faveur d'un monde harmonieux. Pour mémoire, la paix positive s'apprécie comme un ensemble d'actions orientées vers des solutions de paix stable et durable. Elle a pour objectif de contribuer à mettre en œuvre les facteurs du développement, en termes de stabilité sociale, politique et de croissance économique, en jetant les bases d'une politique de coopération visant à accroître la sécurité humaine, dans un monde marqué par des violences de tous genres. Promouvoir la paix positive est et devient, de plus en plus, une exigence sociopolitique. L'implication de tous les acteurs, dans le processus de paix positive, est d'une néces-

sité indéniable, car la réalisation des objectifs visant l'établissement, le rétablissement et la consolidation de la paix implique une synergie de forces. La paix qui est indispensable pour l'épanouissement de chaque individu, ne doit pas seulement se limiter à l'absence de guerre, mais elle doit s'étendre au rétablissement de l'harmonie entre les individus et au sein de la communauté.

Ce paradigme de paix est essentiellement orienté vers la recherche de l'amélioration de la qualité de vie et l'émancipation de l'être humain. Ces variantes sont autant nécessaires pour le bien-être de l'humanité. C'est dans cette perspective qu'intervient la recherche d'une approche stratégique (I) et le déploiement des actions communes cohérentes (II).

I - La recherche d'une approche stratégique.

a-) Du renforcement des capacités économiques

Ce paradigme de paix, tel que envisagé, implique le renforcement des capacités économiques. Car, le monde connaît, depuis un certain temps, une mutation remarquable, allant de la politique vers l'économie. En effet, les différents acteurs, plus particulièrement les Etats, doivent s'orienter vers la dynamisation des relations économiques et renoncer aux actions et actes de violence qui constituent un obstacle au développement et portent atteinte à l'harmonie sociale, car le rayonnement d'un pays passe par la performance de son économie, dans un monde marqué par la compétitivité.

La question de la sécurité économique devrait constituer la préoccupation des différents acteurs, en particuliers les acteurs étatiques. A cet effet, il est important de mettre l'accent sur les facteurs de développement et de cohésion sociale. Les Etats doivent passer de «la paix négative» à «la paix positive» qui se caractérise par la lutte contre toutes les formes de violences, en privilégiant des actions visant à renforcer les capacités économiques. Ainsi, il serait nécessaire de mettre l'accent sur cette nouvelle approche de la paix, en vue de rétablir l'harmonie entre les communautés et entre les individus.

Dans la perspective de réduire la proportion de la violence et surtout de créer un monde harmonieux, les Etats doivent mettre en œuvre des stratégies de développement qui dépendent de la prise de conscience des enjeux des inégalités tant sur le plan national aussi bien qu'international car la consolidation de l'économie constitue un facteur indéniable de l'épanouissement de l'être humain. C'est une option qui permet de maîtriser la violence que l'on considère subjective et qu'on peut éliminer et dompter. La construction de «la paix positive» exige une vision globale de la vie en société à long terme. La communauté internationale en général et en particulier les Etats doivent inscrire leurs actions dans la perspective du développement et du bien-être de l'humanité. C'est dans cette logique que «la paix positive» trouve sa justification efficace. C'est un enjeu majeur de développement et un impératif pour une communauté internationale qui aspire à la stabilité et à un monde harmonieux sans violence. Il est,

donc, question de lutter contre toutes les formes de violence structurelle et indirecte, à savoir: l'injustice, la pauvreté, l'oppression, la dégradation de l'environnement, pour un monde meilleur, de solidarité et de paix durable.

b-) De la promotion de la femme et de la diversité humaine et culturelle

En outre, l'efficacité de la construction de «la paix positive» repose sur la prise en considération de toutes les composantes de la société. Il s'agit d'impliquer les femmes dans la dynamique de l'édification de «la paix positive», notamment par la promotion des droits de la femme, y compris les enfants, par l'éducation à la culture de «la paix positive».

Concernant la diversité humaine et culturelle

En effet, il existe de nombreux cas des minorités qui sont victimes de toutes sortes de discrimination et privées des droits indispensables à leur épanouissement. Promouvoir «la paix positive», c'est aussi défendre les intérêts et les droits de ces différentes catégories de population (populations autochtones, personnes handicapées...).

II- Le déploiement des actions communes et cohérentes

a-) Au sein des instances internationales

Dans la perspective de créer

des conditions de paix stable et durable, plusieurs résolutions et décisions sont prises par les acteurs, dans les instances internationales en vue d'instaurer la Paix positive. Mais, l'application effective de ces engagements reste problématique. Les conférences internationales semblent devenir des lieux de rencontre où sont définis des projets qui restent souvent en léthargie.

Ainsi, dans l'optique de favoriser la Paix positive, les Etats membres de la communauté internationale doivent tenir compte de la responsabilité qui leur incombe dans la conduite de la destinée de l'humanité. Cette responsabilité ne se limite pas seulement à la prise de conscience des maux qui constituent un handicap à la Paix positive et définir les projets, mais il est question d'engager des actions responsables et surtout cohérentes. Car, de nombreuses actions en faveur du bien être de l'humanité, décidées dans les instances internationales notamment l'Onu, sont souvent remises en cause par les mêmes acteurs étatiques, lorsque cela va à l'encontre de leurs intérêts. Ces Etats n'hésitent pas souvent à faire valoir le droit de véto dont ils disposent; une telle pratique est loin de répondre aux objectifs fixés par l'Onu à sa création et surtout d'établir la paix positive qui est d'une nécessité indéniable pour le développement de l'humanité. En réalité, ce genre de pratique enfreint au bon fonctionnement du système des Nations Unies. Le fonctionnement du Conseil de sécurité est un exemple probant de par sa composition et la limite de ses actions. Pourtant, cet organe dispose des attributions relatives à la sécurité et à la paix dans le monde.

Cependant, il dépend, souvent, de l'intérêt des grandes puissances à agir et particulièrement de ses membres permanents.

b-) Au plan national

La réalisation de «la paix positive» sur le plan national consiste à mettre en priorité l'intérêt collectif. En effet, de nombreuses divergences politiques compromettent, quelquefois, des décisions ou des actions relatives à l'intérêt national. A cet effet, les différents acteurs nationaux se feraient le devoir de transcender leurs divergences politiques, partisanes, religieuses et ethniques, dans l'optique de rendre possible des actions qui s'inscrivent dans la dynamique de «la paix positive», car l'harmonie nationale dépend et exige l'engagement de tous, en faisant référence à la mise en valeur de cinq piliers à savoir: la sécurité, la prospérité, l'éducation, l'acceptation de l'autre et la tolérance. En effet, les Etats, y compris les populations, doivent instituer des habitudes de coopération de paix généralisée et durable.

En somme, le passage de «la paix négative» à «la paix positive» doit constituer un défi pour l'ensemble de la communauté internationale, plus particulièrement pour les Etats. Promouvoir «la paix positive», c'est s'engager vers le bien-être de l'humanité, c'est aussi chercher à construire un monde harmonieux. En dépit des difficultés qui pourraient surgir dans la réalisation de ladite paix, les acteurs, en particulier les Etats, doivent faire preuve de dynamisme et d'un sens de responsabilité, afin de permettre l'effectivité du droit à la solidarité, où figure le droit à la paix.

Saturnin BOUKAKA

Chargé de cours
à l'Université Libre du Congo

Sommet de la francophonie à Kinshasa: pourquoi mettre François Hollande sur la sellette?

Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), va accueillir le prochain sommet de la francophonie, au mois d'octobre 2012. Mais déjà, la polémique bat son plein autour de la participation d'un chef d'Etat, M. François Hollande, président de la République Française. Cette polémique sur la participation ou non du chef de l'Etat français inspire beaucoup de questions de fond: pourquoi, donc, mettre François Hollande sur la sellette? Pourquoi l'opposition en RDC demande-t-elle, désespérément, à François Hollande de ne pas venir participer à ce sommet de la francophonie à Kinshasa?

Parce que, dit-on, il déroulerait ainsi «le tapis rouge» à Kabila (hic!) déniait ainsi à Tchiseke-di Wa Mulumba, toute légitimité qu'il s'attribue. Le président français serait-il, donc, le fauteur des présidents en RDC? C'est lui qui donne la légitimité au président de la République Démocratique du Congo et non plus le peuple «souverain primaire» par les urnes? Pourquoi ne pas demander à tous les autres chefs d'Etat, membres de la Francophonie, de boycotter ce sommet? Faut-il comprendre que si François Hollande avait décidé de ne pas participer à ce sommet, celui-ci n'aurait donc pas lieu? Quel rang et quel rôle accorde-t-on

donc, au sein de l'Organisation internationale de la francophonie, au président de la République Française d'une part et aux autres chefs d'Etat membres de la francophonie d'autre part? Et si la présence du président de la République Française aux sommets de la francophonie est si indispensable, n'est-ce pas là la preuve que la francophonie serait un instrument de l'impérialisme culturel français, comme une certaine opinion le soupçonne? Il nous vient à l'esprit «la rumeur diplomatique» selon laquelle, au sommet de Beyrouth, Jacques Chirac avait préféré confier la présidence de la francophonie à l'ancien président sénégalais, Abdou Diouf, «son ami», au détriment du congolais Henri Lopès.

La présence ou l'absence de François Hollande au sommet de Kinshasa n'apportera aucune solution à la crise post-électorale ni à la guerre qui sévit à l'Est. Le président français est beaucoup préoccupé par la crise qui cisaille l'Europe et son pays, la France. D'une manière générale, la politique africaine des pays occidentaux vise une chose: puiser en Afrique les ressources nécessaires à la création des emplois durables pour leurs citoyens et au développement de leurs économies et à la prospérité de leurs entreprises. Les investissements considérables de la Chine, de l'Inde, de la Turquie, de la Thaïlan-

de et autres pays dits «émergents» empêchent les Occidentaux de dormir de leur bon sommeil. Comment faire pour rattraper le terrain qu'ils sont en train de perdre en Afrique? Le socialiste François Hollande a dit, haut et fort, qu'il va appliquer une formule inconciliable avec les droits de l'homme: «La diplomatie économique». Au prochain sommet de la francophonie, il a promis «tout dire». Ne vaudrait-il pas mieux lui laisser cette tribune pour qu'il nous dise tout sur sa «diplomatie économique»? A la même occasion, les Congolais, les véritables forces patriotiques, nationalistes et démocratiques de la RDC, saisiraient cette aubaine pour, eux aussi, dire, haut et fort, pacifiquement mais avec détermination, les aspirations profondes du peuple congolais, à tous ces chefs des nations du monde entier qui viendront à Kinshasa.

La grande plaie de l'Afrique noire

Au lendemain de l'élection de François Hollande, les Africains ont remis bruyamment en débat la «France-Afrique», dénonçant la politique «néocoloniale, impérialiste et paternaliste» de la France à l'égard de l'Afrique. Aujourd'hui, à l'occasion du sommet de la francophonie à Kinshasa, on sollicite le président de cette même «France-

Afrique» «néocoloniale, impérialiste et paternaliste» de prendre position dans la crise post-électorale en RDC. On recourt même aux menaces de mort (au terrorisme) pour lui forcer la main. Cette attitude paradoxale le révèle, finalement, une vérité de polichinelle, à savoir que bon nombre de dirigeants africains ont toujours besoin de parrains occidentaux (la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique notamment) pour accéder et rester au pouvoir, pour leur «dérouler le tapis rouge». Nos dirigeants seraient-ils des «marionnettes», pour reprendre l'expression courante des communistes et des socialistes, parmi lesquels François Hollande?

Cela n'a pas de sens, après La Baule et François Mitterrand, de demander à François Hollande, à la France, de venir démocratiser nos pays, mettre en place des commissions électorales indépendantes et organiser des élections transparentes... N'est-ce pas humiliant pour les dirigeants de voir arriver, à chaque élection organisée dans un pays africain, des charters d'observateurs des élections, comme pour leur dire: «Vous êtes incapables d'organiser des élections transparentes; on vous envoie des surveillants»? La RDC est un grand pays qui regorge de ressources humaines immenses, des citoyens intelligents et instruits, capa-

bles de trouver des solutions internes à la crise post-électorale, à la guerre meurtrière qui perdure à l'Est, aux différends avec les pays voisins. Il suffit aux Congolais de tous bords de privilégier l'intérêt général, la patrie, et de considérer la présidence de la République comme un «service pour la nation». «Les chefs doivent servir», dit le Christ dans Matthieu 20,24-28. Malheureusement, dans la plupart des cas, constate Jésus, «les chefs des nations dominent sur elles en maîtres et que les grands leur font sentir leur pouvoir». Voilà la grande plaie de l'Afrique noire: prendre le pouvoir pour dominer, faire sentir «son» pouvoir, s'enrichir avec sa famille, au détriment du peuple. Ils bouchent leurs oreilles à cet oracle de Yahvé Dieu: «Malheur aux pasteurs qui paissent eux-mêmes... Vous vous êtes nourris de lait, vous vous êtes vêtus de laine... Je vais m'occuper de vous, pour vos méfaits...».

Il est temps que les peuples africains prennent en mains leur vie présente et leur avenir. Il n'y a pas de leader (député) s'il n'a pas de peuple. Il est temps que les peuples d'Afrique noire comprennent que ce sont les peuples qui font les dirigeants et l'Histoire. Il est plus que temps que les électeurs africains votent autre-

ment que sur des considérations ethniques, claniques, villageoises, fanatiques ou moyennant des tee-shirts, des billets de banque ou encore des pagnes, des sacs de riz... que les candidats aux élections distribuent largement lors des campagnes électorales.

Ce faisant, ils pratiquent, sans vergogne, la corruption et l'achat des consciences à grande échelle. Aussi, les élections n'ont pas de sens pour les électeurs africains, si ceux qui ont échoué dans les urnes sont déclarés élus; les élections n'ont pas de sens si chaque scrutin produit «une crise post-électorale»; les élections n'ont pas de sens si les dirigeants «élus» (hic!) recherchent un «parrain» européen pour assurer leur avenir politique. Finalement, la politique n'a pas de sens si les peuples africains continuent à croupir dans la pauvreté, la misère; la politique n'a pas de sens pour les populations si le taux de mortalité croît continuellement; la politique n'a pas de sens pour les jeunes si leur avenir est incertain; la politique n'a pas de sens pour les étudiants diplômés s'ils ne trouvent pas d'emplois durables; la politique n'a pas de sens pour les paysans africains si les promesses électorales ne sont que mensonges... Et quand la politique et les élections n'ont plus de sens pour les peuples, les taux d'abstention explosent...

Antoine MALONGA

Championnats nationaux de handball

Visas pour Tanger, au Maroc

Brazzaville abrite, une nouvelle fois, les championnats nationaux de handball seniors, qui en sont à leur quarante-troisième édition, cette année. Les seize équipes en lice, huit en hommes et huit en dames, y cherchent leur visa pour Tanger, ville marocaine choisie pour accueillir, du 14 au 25 novembre, les Coupes d'Afrique des clubs champions. Ces championnats ont commencé, samedi 8 septembre 2012. Romuald Bassenga, le directeur de cabinet du ministre des sports et de l'éducation physique, en a donné le coup d'envoi. En présence du secrétaire général de la Cahb (Confédération africaine de handball), la Gabonaise Nicole Assélé, et du trésorier général de l'instance dirigeante du handball africain, le Togolais Auguste Bogbo.

Ravir les titres que détiennent Etoile du Congo hommes et Inter Club dames, tel est l'objectif que se fixent les autres formations, notamment Inter Club, Munisport, A.S Cheminots, Diables-Noirs, Avenir du rail, Patronage de Pointe-Noire, Dauphins, dans la version masculine, Abo Sport, CARA, Etoile du Congo, Asel, Banko Sport, Tié-Tié Sport et Patronage Sainte-Anne, dans le tournoi féminin.

Le tirage au sort n'a pas rendu difficile la tâche des détenteurs des titres. D'ores et déjà, Etoile du Congo hommes et Inter Club dames sont encore sur le chemin



Romuald Bassenga Fielot saluant les joueuses de Banko Sport.



La formation d'Abo Sport, prétendante sérieuse au titre féminin.

du titre. Ils sont assurés d'une place en demi-finales, étape où commenceront les choses les

plus sérieuses. Mais, les deux formations devraient compter avec la force des adversaires qui ne

seront pas disposés à s'incliner facilement. En outre, l'enjeu de cette compétition, qui n'est pas des moindres, puisque désignant les représentants congolais aux coupes d'Afrique des clubs, incite tous les prétendants à se surpasser.

Le handball étant le sport le plus populaire au Congo, après le football, on s'attend à une grande affluence, à partir des demi-finales.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Quelques résultats

Dames. CARA-Patronage (24-22). Abo Sport-Bankosport (42-28). Inter Club-Etoile du Congo (33-18). CARA-Inter Club (31-38). **Hommes.** Diables-Noirs-Patronage (26-44). Inter Club-Etoile du Congo (25-32).

Karaté africain

L'Egypte conserve son titre

En remportant 14 médailles, dont 8 en or, l'Egypte a conservé son titre de champion d'Afrique, lors de la 14^{ème} édition, du 7 au 9 septembre 2012, à Rabat, au Maroc. Le Congo, sixième au classement général, sur 21 pays participants, avec une délégation réduite pourtant à la portion congrue, est rentré avec 1 médaille d'argent et 3 médailles de bronze. Nous y reviendrons.

Championnat national de football

L'Etoile du Congo en colère pour une triple sanction

Dix-huitième journée du championnat national, le week-end dernier. Une journée boudée par l'Etoile du Congo, parce que triplement sanctionnée: battue par forfait, au profit du CARA, pour avoir envahi l'aire de jeu (art.109), sommée de payer une amende de 510.000 francs Cfa (art. 123 et 62 JAL. 2), et une suspension de 3 mois avec interdiction d'assister aux matchs de l'équipe pour deux techniciens qui auraient incité le public (art. 106 al.1).

Des supporters d'Etoile du Congo ont fait le siège de la Fécofoot, vendredi 7 septembre, pour y déposer le recours en annulation desdites sanctions. Ils regrettent l'homologation équivoque, de leur match contre CARA. Et pourtant, le règlement les trahit. Ce que voyant, et en attendant l'examen de leur recours, l'organisateur de la compétition a décidé du report du match Etoile du Congo-A.C.M, prévu samedi 8 septembre. Comment la Fécofoot va-t-il régler autrement cette affaire?

Cela étant, les autres matchs ont eu lieu, excepté A.C. Léopards-V.Club Mokanda, les Fauves du Niari ayant demandé et obtenu le report, pour mieux préparer leur match retour de la Coupe de la Confédération, contre Stade Malien, le 16 septembre prochain.

En battant Ajax de Ouenzé, dimanche 9 septembre, au Stade Mas-samba-Débat, par 3-1, les Diables-Noirs ont consolidé leur position de leader du groupe A, avec trois nouveaux points. Et demeurent invaincus, depuis le



Partie très engagée entre l'Aiglon Christian Nguimbi (à droite) et un défenseur de S.M.L.

début de la compétition. Mais, dimanche dernier, les Diables-Noirs n'étaient pas loin de concéder leur sixième match nul ou leur première défaite. Ils se sont mis à bégayer une heure durant, à perdre énormément du terrain. La domination d'Ajax de Ouenzé s'est traduite dans tous les compartiments du jeu. Le siège ajaxien a réduit la défense des Diables-Noirs à dégager comme elle pouvait, le ballon, et à prendre un but (55^e), annulé par l'arbitre, pour hors-jeu signalé par son assistant.

Y avait-il, réellement, hors-jeu? Une appréciation contestée, naturellement, par Ajax de Ouenzé.

Plus tard, un de ses techniciens ayant maille à partir avec l'arbitre, en vint aux propos discourtois, semble-t-il, si bien qu'il a été prié d'aller se faire voir dans les gradins.

Malheureusement, pour Ajax, en faisant, souvent, preuve de maladresse, d'inefficacité, il est passé à côté de son sujet. Car, à partir de la 65^{ème} minute, une brève pluie de buts est tombée dans ses filets. Des buts inscrits par Guelord Diafouka (65^e, sur pen.), Bel Ange Epako (70^e), un chef-d'œuvre de précision, et Harris Tchilimbou (73^e). Ondongo a réduit la marque (88^{ème}). Le week-end dernier était aussi

marqué par le match F.C Kondzo-A.S Police, à, Massamba-Débat. Il a donné raison aux policiers, qui engrangent leur quatrième victoire de rang, depuis la reprise et la prise de fonction du coach Eugène Kakou. Ibara (63^e) est l'artisan de l'unique but de la partie: 1-0.

Déjà, samedi 8 septembre, CARA, retrouvé, dominait et déstabilisait Saint-Michel de Loukolela: 3-1!

G.M.

Tous les résultats

Groupe A: CARA-Saint-Michel de Loukolela (3-1). F.C Kondzo-A.S Police (0-1). Diables-Noirs-Ajax de Ouenzé (3-1). Cuvette F.C-Patronage Sainte-Anne (2-1)

Classement officiel: 1. Diables-Noirs (41 points/ 17 matchs). 2. J.S.T (36/17). 3. Etoile du Congo (31/17). 4. Inter Club (28, +13/18). 5. CARA (28, +5/18). 6. Cuvette F.C (26/18). 7. S.M.O (22, -1/17). 8. A.S. Police (22, -6/18). 9. S.M.L (22, -7/18). 10. Ajax de Ouenzé (19/18). 11. Patronage Sainte-Anne (18/18). 12. Tongo F.C Jambon (15, -4/16). 13. F.C Kondzo (15, -10/18). 14. A.C.M (8/16).

Groupe B: Nico-Nicoyé-Munisport (0-1), U.S Saint-Pierre-A.S.P (0-3), Vision-F.C Bilombé (0-3), J.S.B-Pigeon vert (0-1), La Mancha-A.S Cheminots (2-0), Olympic Nkayi-Asico (3-1). **Classements officiels:** 1. A.C Léopards (48). 2. A.S.P (36). 3. F.C Bilombé (33, +28). 4. La Mancha (33, +17). 5. Pigeon Vert (32). 6. V.Club Mokanda (31). 7. Munisport (30). 8. A.S. Cheminots (21). 9. Olympic Nkayi (19). 10. U.S Saint-Pierre (16). 11. Nico-Nicoyé (12). 12. J.S.B (11, 20). 13. Vision (11, -35). 14. Asico (8).

Dernier tour éliminatoires CAN 2013

Pour une place au soleil

Le week-end dernier était mangé par les matchs aller du dernier tour des éliminatoires de la CAN 2013. Des stades étaient en ébullition. Des pelouses ont flambé. Certaines équipes ont pris une sérieuse option sur la qualification. C'est la descente aux enfers, pour d'autres.

L'équipe nationale de la RD Congo a réussi la meilleure performance de ce week-end. Elle a dominé, 4-0, la Guinée équatoriale, au Stade des Martyrs, dimanche 9 septembre. Il s'agit de la plus large victoire parmi les quinze matches disputés ce week-end. Et, donc, sauf énorme retournement de situation, la RD Congo participera à sa première phase finale de CAN de football, depuis 2006.

Les Guinéens, eux, ont gagné 1-0 face aux Nigériens et les Algériens se sont imposés, sur le même score, face aux Libyens. La surprise est venue de Praia et de Maputo, où le Cap Vert et le Mozambique ont battu, respectivement, le Cameroun et le Maroc, sur le même score, 2-0. L'ambiance risque d'être électrique, à Yaoundé et à Casa, aux matches retour. Pour se qualifier en phase finale, Camerounais et Marocains devront s'imposer par trois buts d'écart.

Quant au Zimbabwe, sa victoire sur l'Angola (3-1) a été moins prononcée. On s'attend à un Sénégal-Côte d'Ivoire explosif, également, après la victoire 4-2 des Ivoiriens à Abidjan.

Tous les résultats

Zambie-Ouganda (1-0), Centrafrique-Burkina Faso (1-0), Gabon-Togo (1-1), Ghana-Malawi (2-0), Sierra Léone-Tunisie (2-2), Côte d'Ivoire-Sénégal (4-2), Mali-Botswana (3-0), Cap Vert-Cameroun (2-0), Liberia-Nigeria (2-2), Soudan-Ethiopie (5-3), Mozambique-Maroc (2-0), Zimbabwe-Angola (3-1), Guinée-Niger (1-0), Libye-Algérie (0-1), RD Congo-Guinée Equatoriale (4-0).

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mounjali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

TNT
sure we can

GX
INTERNATIONAL
Envois et livraisons express
« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)

TNT

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* c'est possible